M 6189 - 1101 - 8,00 F
3796189008001 11010
ISSN 0024-7650

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 1 101 - 8 juillet 1989 - prix : 8 F

de la visite de Gorbatchev à la célébration du bicentenaire

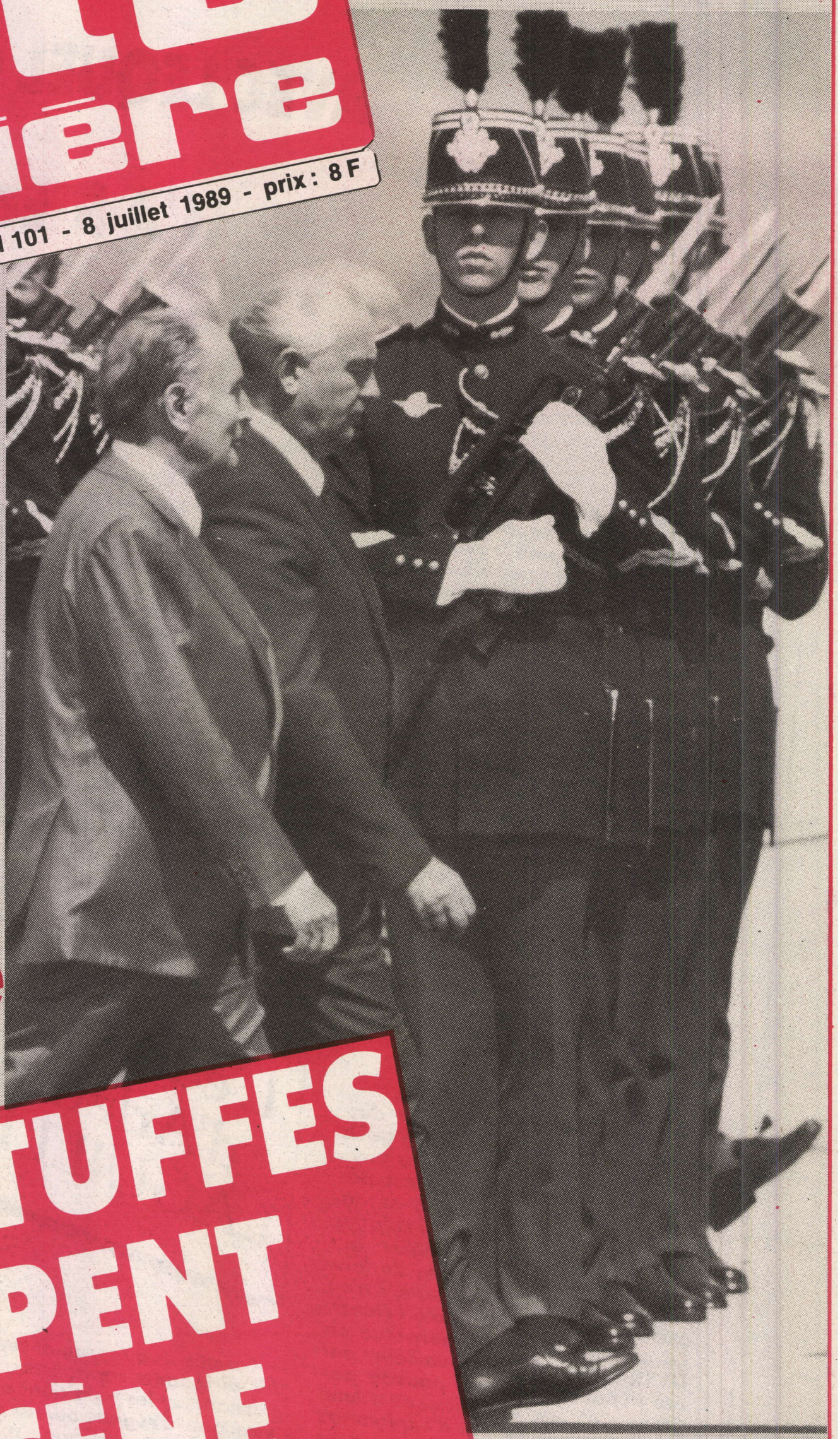

LES TARTUFFES OCCUPENT LA SCÈNE

VIVE LE COMMUNISME

AVEC LEQUEL GORBATCHEV N'A RIEN À VOIR

Ce n'était pas la première fois qu'un chef d'Etat de l'URSS se rendait en visite à Paris, et le voyage de Gorbatchev n'a guère été différent de celui de ses prédécesseurs. Guère différent non plus de celui de n'importe quel chef d'Etat d'un pays ou l'autre du monde, venu pour discuter de quelques problèmes diplomatiques et signer quelques contrats commerciaux au bénéfice de grosses sociétés telles que Dassault, Thomson, Bouygues ou Elf Aquitaine.

Mais Gorbatchev est le chef d'un Etat où, il y a maintenant plus de soixante-dix ans, une révolution ouvrière sous la bannière du communisme a eu lieu. Et c'est de cette étiquette que se parent – ou plutôt s'affublent – toujours les dirigeants officiels de l'URSS d'aujourd'hui. Quand bien même le ministre des Finances, Valentin Pavlov, qui accompagne Gorbatchev, déclare à un parterre de chefs d'entreprise français, comme il vient de le faire : «L'argent ne doit pas rouiller. Faisons de l'argent. Faites de l'argent». Quand bien même Raïssa Gorbatcheva, l'épouse du chef de l'Etat et du Parti, ne laisse rien ignorer de son penchant pour les couturiers de luxe français. Quand bien même le «Premier soviétique», fier d'afficher qu'il n'est pas opposé à ce que le peuple russe ait lui aussi son opium religieux, révèle que lui-même a été baptisé et qu'il ne voit «rien d'anormal à cela».

Ce n'est pas d'hier que les dirigeants de l'URSS font tout ce qu'ils peuvent pour imiter ceux des pays capitalistes riches, et ce n'est pas par hasard qu'ils y parviennent toujours mieux. Car eux aussi sont les représentants de privilégiés qui sucent la sueur et le sang de leur peuple. Car, de communisme, il n'en existe pas plus à l'Est qu'à l'Ouest. Ce qui subsiste et se perpétue en URSS, après que les travailleurs ont été dépouillés de tout pouvoir par Staline et ses héritiers, c'est une caste de profiteurs et d'exploiteurs qui, ne pensant qu'à leurs propres intérêts et à leur enrichissement personnel, n'ont été capables que de gaspiller les efforts de la population et désorganiser l'économie, au point que l'on manque encore dans ce pays d'un grand nombre de produits de première nécessité, pendant qu'une minorité jouit de ses privilèges. Ce qui existe dans cette URSS, taraudée par la pénurie et où les libertés sont étouffées depuis des décennies, ce sont des peuples qui se déchirent entre eux, pendant que des mafias locales essayent de tirer parti de la montée des nationalismes, pour conserver pour elles-mêmes ce qu'elles volent du travail de la population, grâce aux places qu'elles s'assurent dans les rouages du pouvoir. Et il est vain de s'interroger, comme tous ces politiciens ou tous ces journalistes des pays occidentaux, pour savoir si la «Peres-troïka» est ou n'est pas «la fin du communisme en URSS». Pour la simple raison que, de communisme, il n'y en a eu et il ne pouvait y en avoir ni sous la botte de Staline, ni sous celle des Khrouchtchev, Brejnev ou encore Gorbatchev.

Malgré toute l'horreur et le dégoût qu'inspirent les régimes qui usurpent l'étiquette communiste, tels que l'URSS ou la Chine, et qui servent de repoussoir, cela ne peut faire oublier ni les pauvres d'Argentine ou du Venezuela qu'on fusille dans les rues, lorsqu'affamés ils tentent de s'emparer des produits nécessaires à leur survie, ni le régime raciste d'Afrique du Sud, ni les bidonvilles d'Afrique ou d'Amérique centrale, ni toutes ces dictatures de par le monde qui accompagnent la misère, où l'on emprisonne, on torture, on tue les opposants politiques, bien que dans tous ces pays règne sans partage la pureté du capitalisme occidental. Et la situation en URSS ne peut même pas faire oublier que dans les citadelles mêmes du capitalisme, dans les pays les plus industrialisés, il y a des millions de chômeurs, que le niveau de vie n'a pas cessé de baisser du fait de la crise, cette désorganisation de la production due à la domination d'une minorité de profiteurs qui s'enrichissent d'autant plus qu'ils appauvrissent la majorité de la population.

Pas plus les dirigeants des pays capitalistes que Gorbatchev ne parviendront cependant à empêcher que l'espoir du communisme ne renaisse dans le cœur des exploités du monde entier. Car c'est l'ordre social actuel qui suscite sans cesse la révolte et l'espoir de voir la fin des privilèges de tous ceux qui, à l'Est comme à l'Ouest, volent le travail des producteurs. Ce communisme-là, c'est justement ce qui, loin d'être dépassé, est à l'ordre du jour, et à l'échelle du monde. Car c'est sur toute la planète que se pose le problème de la suppression d'un ordre basé sur les privilèges d'une minorité, un ordre incapable d'organiser l'économie et de garantir les moyens d'existence essentiels à la plus grande partie de la population.

A bas le régime bureaucratique et le régime capitaliste ! Vive le communisme !

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Comme ils aimeraient cependant, les dirigeants capitalistes, les gouvernants et les politiciens à leur service, que le régime odieux de l'URSS passe pour l'image même du communisme ! Comme ils aimeraient que leur régime d'exploitation à eux passe pour la plus belle, la plus idyllique des sociétés !

"Du fric" qu'il faudra prendre

Editorial des bulletins d'entreprise du lundi 3 juillet 1989

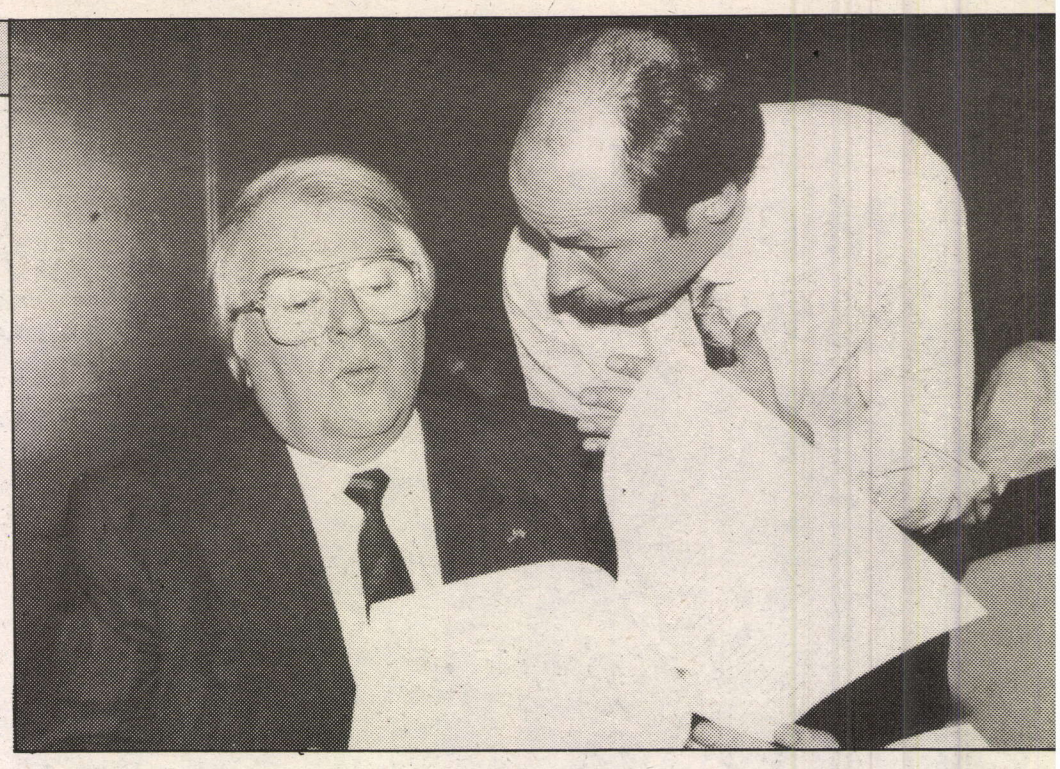

(AFP)

Mauroy au Comité directeur du PS.

«La seule réforme à apporter pour ceux qui n'ont que 5 000 ou 6 000 F par mois, c'est un peu de fric en plus», *a déclaré Pierre Mauroy, le week-end dernier, à l'occasion de la réunion du Comité directeur du Parti Socialiste. Et les interventions qui se sont succédé durant cette réunion étaient sur le même ton. Ainsi Jean-Pierre Chevènement s'interrogeait :* «Faut-il seulement que les riches s'enrichissent et que les pauvres restent sur le carreau ?» *Presque tous y sont allés de leur petite phrase apitoyée sur le sort des travailleurs.*

A croire que tous ces gens-là n'ont aucune responsabilité dans la situation qui est faite aux travailleurs. A croire que ce Mauroy, qui réclame «un peu de fric» *pour les salariés au bas de l'échelle, n'était pas ce même dirigeant du Parti Socialiste qui, lorsqu'il était ministre en 1982, avait mis en place le blocage des salaires qui est toujours en vigueur aujourd'hui, ou encore que Chevènement n'est pas l'un des membres du gouvernement actuel, après l'avoir été dans les gouvernements socialistes précédents.*

En fait, contrairement aux apparences, les dirigeants du Parti Socialiste ne souffrent pas d'un dédoublement de la personnalité. Au contraire, leur personnalité, si l'on peut dire, consiste justement en leur capacité à concilier une politique dirigée en permanence contre les classes populaires, avec des discours qui, de temps à autre, ont pour fonction de donner l'impression qu'ils restent préoccupés par le sort des plus démunis.

Et s'ils ont éprouvé le besoin de montrer, de façon pour le moins tapageuse, qu'ils n'ignoraient pas les difficultés des petites gens, c'est sans doute parce qu'ils ont senti qu'il y avait une partie parmi ceux-là, parmi leurs électeurs, qui avaient manifesté leur déception à l'égard de la politique menée par le Parti Socialiste en s'abstenant massivement lors de l'élection du 18 juin.

Comment attirer de nouveau cette fraction de l'électorat qui, en boudant les urnes ou en votant pour les Verts, a fait défaut au Parti Socialiste ? Telle est la seule question qui préoccupe les dirigeants du PS.

A les voir ainsi se démener, on pourrait croire qu'à peine sortis d'une élection ils préparent déjà la suivante, qui pourtant n'est programmée que dans trois ans. Peut-être pensent-ils qu'il leur faudra tout ce temps pour remotiver leur électorat. A moins qu'ils se placent dans l'hypothèse où Mitterrand déciderait de dissoudre l'Assemblée nationale avant terme, comme il a la possibilité légale de le faire, et qu'il y ait alors des élections législatives plus tôt que prévu.

Quoi qu'il en soit de tous ces calculs politiciens, q concernent bien plus l'avenir des députés et des ministi du PS que l'amélioration du sort des travailleu pourquoi ne prendrait-on pas Mauroy, Chevènement les autres au mot ?

Ce qui manque effectivement aux salariés, c'est « fric». *Et pas qu'un peu. Avec le blocage des salaires, c' 1 000 à 1 500 F au moins qui ont été amputés sur salaires depuis 1982. C'est pour réclamer de tel augmentations que des travailleurs de différentes ent prises ou corporations sont entrés en grève depuis de ans, et qu'aujourd'hui les salariés de la météo et travailleurs des impôts se battent, en se heurtant l'intransigeance du gouvernement.*

Non, il n'est pas fatal que les travailleurs restent sur carreau. A condition qu'ils décident de prendre leu affaires en main, qu'ils contraignent les riches à céder su leurs profits. A condition que les patrons, mais aus leurs laquais à la Mauroy ou Chevènement, aient tout les raisons de craindre une grève générale de tous l travailleurs.

LES SALAIRES PERDENT DU TERRAIN

L'étude du CERC sur l'évolution des revenus en France, publiée comme chaque année par la Documentation française, fait apparaître très nettement que seuls les salariés, et parmi eux les plus mal payés, restent à la traîne dans ce pays où toutes les autres catégories sociales voient leurs revenus progresser nettement depuis plusieurs années.

Par exemple les commerçants ont accru en moyenne depuis trois ans leurs bénéfices de façon substantielle : entre 1,5 et 3 % d'augmentation chaque année dans la boucherie-charcuterie ; de 2,5 à 5,5 % par an dans la boulangerie-pâtisserie ; de 6 à 8,5 %, par an toujours, pour les pharmaciens ; entre 4,5 et 10,5 % pour les cafés, hôtels, restaurants ; etc.

En ce qui concerne les entrepreneurs individuels, seuls les agriculteurs seraient perdants. Mais il s'agit d'une moyenne et, si les petits s'en sortent de plus en plus difficilement, les plus riches continuent à s'enrichir.

Les propriétaires, qui vivent des loyers qu'ils encaissent, s'en tirent fort bien et leurs revenus ont augmenté de 6 %, au rythme de la hausse qu'ils font subir aux loyers.

Mais les mieux lotis, ce sont de loin ceux qui vivent du revenu de leurs actions, puisque les entreprises ont fait des profits records et que depuis 3 ans elles distribuent les dividendes en progression constante : plus de 16 % en 1986, 31 % de mieux en 1987, et encore 25 % de plus en 1988 ! Indépendamment de toute spéculation boursière susceptible de leur faire gagner plus encore, ceux qui se sont contentés de toucher leurs dividendes chaque année ont vu leurs revenus s'accroître en moyenne de 27,9 % chaque année, sans rien faire, simplement en encaissant la part qui leur revient, en tant que propriétaires d'un bout de papier qu'on appelle action, de l'exploitation des travailleurs.

Pendant le même temps, comme chacun sait, les salaires étaient bloqués, ce que confirment les chiffres du rapport. Le pouvoi d'achat du salaire moyen a augmenté paraît-il de 0,4 % par an. Et de ces quelques miettes ce sont surtout les hauts salaires qui en ont bénéficié (les cadres), les bas salaires n'ayant rien eu du tout. Le rapport admet que le SMIC a perdu 0,6 % de son pouvoir d'achat en 1988 et que depuis 1986 i est resté parfaitement stagnant. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la structure de l'emploi et ne sont valables que pour ceux qui n'ont pas perdu leur travail ou retrouvé un emploi plus mal payé. C'est dire que la réalité pour bien des familles ouvrières est bien plus grave que ce que montren ces chiffres.

Dominique CHABLIS

Mines de Potasse d'Alsace

FIN DE LA GRÈVE

...et préparation de la prochaine

Hubert Raguet/GAMMA

Les mineurs manifestant à Paris.

Après quatre semaines de grève, les mineurs de potasse ont repris le travail le 5 juillet. La direction cède environ 300 F par mois, paye 13 jours de grève sur 19 effectifs en jours ouvrables.

Sans que les mineurs voient dans ces résultats une victoire, puisque leur objectif était de 1200 F par mois, cette grève prouve quand même que la lutte paye plus que la résignation.

Bien sûr, les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances des mineurs, mais ils avaient affaire à forte partie : le gouvernement.

A la reprise, la détermination des mineurs n'était pas usée par quatre semaines de grève. Et tout le monde avait le sentiment que ce n'était pas le courage des mineurs qui était battu, mais la politique et les méthodes de lutte de l'intersyndicale. Un bon nombre de mineurs voulait en effet continuer la lutte, mais comment, à quelques milliers, faire céder le gouvernement ? Et certains disaient : «*Mais que font Kaspar et Krasucki ?*» Car c'est vrai qu'obtenir 1200 F par mois ne pouvait pas être du seul ressort des mineurs, mais de toute la classe ouvrière. Et c'est pour ça qu'au début de la grève, les mineurs sont allés chez Peugeot, ont fait en quelque sorte le travail qu'il aurait été vain d'attendre de Kaspar et Krasucki, mais cette politique a été combattue par des dirigeants de l'intersyndicale, amis du gouvernement, qui faisaient le chantage à la rupture si cette politique était poursuivie.

Mais quoi qu'il en soit, le sentiment est que la reprise est plutôt une pause avant la prochaine grève.

■ Le matin du mardi 4 juillet, après que l'intersyndicale a appelé à la reprise sur les propositions patronales, dans la presse locale, un meeting réunissait plus de 2500 personnes afin de se prononcer à bulletin secret pour ou contre la continuation de la grève.

L'orateur de la CGC Etam, qui appelait à reprendre, ne put même pas finir son discours, tellement les huées couvraient sa voix. Celui de la CFTC voulut entonner le chant de la reprise victorieuse, c'est le chant de lutte des mineurs qui lui répondit et les cris : 300 F, c'est des miettes. Celui de la CFDT après cela bredouilla quelques phrases incompréhensibles, où il dit qu'on pouvait voter pour ou voter contre. Seul l'orateur de la CGT sut toucher l'auditoire en disant que cette lutte n'était qu'une étape, et qu'il était prêt à continuer si le rapport de force y était... mais sans dire comment y arriver. Après une intervention fortement applaudie du comité des femmes, un mineur proposa de mettre d'un côté ceux qui voulaient continuer et de l'autre ceux qui voulaient reprendre. Ausitôt dit, aussitôt fait, et une forte minorité, la plus dynamique, pour la grève, se mit à houspiller l'autre camp, et se préparait à virer de la salle tous les non-grévistes, y compris l'intersyndicale. Certains parlaient de boycotter le vote, d'autres enfin commençaient à bourrer les urnes avec des bulletins pour la continuation. Et certains délégués CGT ou CFDT n'étaient pas de reste. L'un d'entre eux voulut même partir avec une urne, puis la renversa. Dans une tension vive et sous les huées, l'intersyndicale dut annuler le vote et le reporter sur chaque puits l'après-midi. De fait sur 2000 participants, 630 voteront la continuation de la grève.

Dans ce boycott du premier vote de reprise, les mineurs ont voulu montrer que ce n'est pas leur détermination qui faisait défaut, mais une politique et des perspectives.

APRES LA REPRISE.

A la reprise, c'était la tristesse de reprendre le collier, et quel collier au fond de la mine ! Mais les mineurs n'étaient pas à genoux, et ce sont les non-grévistes qui ont été quelque peu bousculés. La maîtrise, elle, était ultra prudente, polie, prévenante, sachant très bien qu'il faudrait très peu, une maladresse, une vexation, un accident, pour que ça reparte aussi sec. Un non-gréviste un peu arrogant s'étant par exemple pris un coup de poing en pleine figure.

LES FEMMES DONNENT L'EXEMPLE.

Une quarantaine de femmes de mineurs a occupé les locaux de FR3 le lundi 3 juillet et a obligé ce «service public» à passer un droit de réponse des femmes au ministre de l'Industrie, Fauroux, qui avait dit sur les antennes qu'un mineur gagne 11000 francs. Elles avaient amené deux exemples : un mineur de jour avec 7 ans d'ancienneté gagne 5474 F tout compris. Un mineur de fond avec 27 ans d'ancienneté et un samedi plus deux dimanches en heures supplémentaires gagne 8813 F.

Les femmes de mineurs ont par ailleurs appelé à boycotter le surpermarché CORA d'une cité minière qui avait refusé avec mépris de les aider. En obtenant des délais de paiement auprès d'autres magasins concurrents, elles rendent la monnaie de sa pièce à ce gros commerçant suffisant et facilitent la sortie finàncière des semaines à venir pour les mineurs.

Crèches et haltes-garderies parisiennes

5e SEMAINE DE GRÈVE

Hubert Raguet/GAMMA

Mercredi 28 juin, prétextant la nécessité de «tenir» jusqu'aux 5 et 6 juillet, jours où doivent avoir lieu les négociations, l'intersyndicale a proposé et fait voter la reprise du travail pour les 29 et 30 juin. Aussi c'est pleines d'appréhension que nombre d'entre nous sont arrivées à l'assemblée générale du lundi 3 juillet après quatre jours sans réunion (les deux jours de reprise du travail ayant été suivis d'un week-end).

Mais finalement, lundi malgré les départs en vacances, la salle était à peine moins remplie que d'habitude et la détermination intacte, si bien que la proposition syndicale de reprendre le travail le lendemain pour se remettre en grève le mercredi a été violemment refusée. Quant à la grève pour mercredi, elle a été votée à l'unanimité des 800 présents. Car mercredi 5 juillet se tenait le Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale qui devait examiner le problème des salaires, notamment de la petite enfance, et ceci pour tout le pays.

A cette occasion, des collègues ont suggéré de faire le 5 juillet une manifestation au moins régionale, ce qui aurait eu l'intérêt d'associer les personnels des établissements de banlieue, qui sont payés par leurs municipalités respectives, bien sûr, mais qui ont les mêmes problèmes de salaires et de conditions de travail que nous.

Mais ce désir d'élargir le mouvement à d'autres établissements de la petite enfance reste minoritaire dans l'assemblée. Le sentiment le plus répandu actuellement c'est qu'il ne faut pas que «notre mouvement soit noyé». Et c'est aussi le point de vue défendu par la plupart des syndicats sous différents prétextes (ne pas donner d'alibi à Chirac, laisser la liberté aux responsables syndicaux régionaux...).

Pourtant, le sentiment existe chez le personnel que la grève ne pourra plus beaucoup se développer dans les établissements municipaux parisiens qui ont quasiment tous été touchés par les mouvements : si des collègues ne se sont pas décidées à entrer en action depuis 5 semaines, il faudra que la lutte se développe beaucoup pour qu'elles s'y mettent !

Alors effectivement, l'arrivée à nos côtés des crèches de banlieue, voire de province, renforcerait notre lutte. Et elles n'ont sans doute pas dit leur dernier mot car sous leur pression CGT et CFDT ont finalement décidé d'un certain nombre d'actions locales pour le 5 juillet.

D'autre part, des parents continuent à se réunir pour discuter de leurs problèmes et à nous soutenir : une troisième manifestation de parents a rassemblé samedi 1er juillet plusieurs centaines de personnes.

A l'heure où nous écrivons, les négociations concernant les salariées de la petite enfance continuent, car mercredi 5 juillet, Joxe (ministre de l'Intérieur et des Collectivités territoriales) a proposé en tout et pour tout quelques points d'indice pour les auxiliaires de puériculture, équivalents à 140 F d'augmentation. Alors la grève a été à nouveau votée pour le jeudi, et on n'a peut-être pas fini d'entendre parler des «filles» des crèches !

«Dix de Billancourt»

DOUBLEMENT AMNISTIÉS, MAIS PAS ENCORE RÉINTÉGRÉS

Plus amnistiés que les «Dix de Billancourt», difficile à trouver. Le projet les concernant a été définitivement adopté en seconde lecture par une majorité de députés à l'Assemblée. Il concernait les anticolonialistes guadeloupéens, auxquels avaient été rajoutés au dernier moment les autonomistes corses du FLNC, et les «Dix de Billancourt» pour faire un lot.

(AFP)
Les "Dix de Billancourt".

Mais contrairement aux anticolonialistes guadeloupéens et aux autonomistes corses, les «Dix» avaient, eux, déjà été amnistiés un an plus tôt en juillet 1988, après que Mitterrand a été réélu pour un second septennat par une majorité comprenant les voix du Parti Communiste. La première fois comme la seconde, l'amnistie fut votée grâce aux voix des députés du Parti Socialiste et du Parti Communiste, la droite s'opposant au projet. Celle-ci, déjà lors de la première amnistie, avait fait appel en annulation au Conseil constitutionnel qui, lui donnant raison, avait tranché contre la réintégration de *«représentants du personnel ou responsables syndicaux licenciés à raison de fautes lourdes»*. La direction de Renault, forte de cet appui, avait maintenu son refus de laisser revenir les «Dix» travailler dans son usine de Billancourt.

S'en était suivie une bataille juridique devant les tribunaux dont la première manche aux prud'hommes fut gagnée par les «Dix» et la direction de Renault sommée sous astreinte de les réintégrer, et une seconde manche devant la Cour d'appel de Versailles, gagnée cette fois par la direction de Renault.

Avec la deuxième amnistie, le RPR fait à nouveau appel au Conseil constitutionnel, et après la toute dernière déclaration au *Monde* du PDG de Renault, Raymond Lévy, refusant que la société *«renoue avec eux un contrat de travail»*, et prétendant s'en tenir à la décision de justice, cela pourrait donc repartir pour un tour de bataille juridique. A moins que les travailleurs de Renault n'interviennent avec leur poids, et que la lutte prenne un autre tour que celui d'un combat singulier entre le PCF et la direction de Renault. Mais rien n'est moins probable, car il faudrait que les choses aient bien changé pour que ce soit le cas.

Depuis le début de cette affaire, y compris au moment des faits ayant servi de justification au licenciement des «Dix», c'est en dehors de la participation des travailleurs que tout cela s'est déroulé. Jamais les travailleurs de Billancourt ne se sont vraiment sentis solidaires des «Dix». Il faut dire qu'ils n'ont vraiment été invités par la CGT à s'exprimer, qu'une fois la répression contre les «Dix» enclenchée, et cela à un moment où des centaines d'autres licenciements étaient prononcés pour lesquels la CGT ne paraissait pas déployer, à leurs yeux, une énergie comparable.

Le plus étonnant dans cette affaire, qui dure déjà depuis des années, pourrait être finalement que le PCF ait réussi à arracher à Mitterrand et aux socialistes, qu'ils se prononcent à deux reprises pour cette amnistie, et mettent leur poids dans la balance pour essayer de faire réintégrer les «Dix». Il faut reconnaître que ce n'est sans doute pas gratuitement. La première amnistie accompagnait un autre geste du tout nouveau gouvernement Rocard-Mitterrand et du PS envers le PCF, lui reconnaissant avec une nouvelle loi, la possibilité de constituer un groupe parlementaire malgré son recul aux élections du printemps 1988, avec 20 députés minimum au lieu des 30 exigés dans la loi précédente. Geste qui fut payé en retour par le vote des députés PCF en faveur de Fabius à la présidence de l'Assemblée, le tout sur un fond de campagne électorale de municipales avec projet de listes communes à gauche.

Par quoi sera payée la seconde loi d'amnistie ? Nous ne le savons pas encore. Mais au moment où le gouvernement a du mal à faire passer l'éponge sur les «fausses factures» servant au financement des partis, et où le PCF a menacé de voter la censure avec la droite sur tout projet en la matière, on ne peut s'empêcher de penser que cela pourrait aussi faire l'objet d'un marchandage, implicite ou explicite peu importe. Quant à savoir si tout cela, à l'usure, suffira à faire réintégrer les «Dix», à faire céder les tribunaux qui, eux, obéissent à leurs mobiles propres et pas forcément à la «combinazione» parlementaire, c'est une autre affaire.

Du fait que le PCF garde un poids électoral et un poids parlementaire qui comptent, en dépit de ses reculs, celui-ci peut laisser encore l'espoir que tout n'est pas fini. Et on ne peut que souhaiter la défaite de la direction de Renault en la matière. Mais cet espoir reste bien mince.

Quoi qu'il en soit, la seule conclusion que les militants ouvriers peuvent en tirer – qu'ils soient du PCF ou pas – c'est que si la tactique, consistant systématiquement à mettre en avant des militants, sans vérifier ou se soucier qu'ils disposent d'un appui d masse auprès des travai leurs, avec comme object de se battre ensuite contr la répression, peut peu être servir des intérêts éle toraux à court terme pou un parti comme le Par Communiste, cela ne se en tout cas pas les intérê des travailleurs, et le plu souvent, pas même ceu des militants ouvriers c PCF eux-mêmes.

Louis GUILBER

Cezus-Chimie (Jarrie - Isère)

UN PEU DE RETENUE, SVP

Pour la deuxième fois les tribunaux viennent de donner tort à la direction de l'usine CEZUS-CHIMIE (Jarrie - Isère). Le dénouement de cette vieille histoire de pénalisation abusive de grévistes tombe bien.

Le 12 décembre 1984 les travailleurs de cette entreprise entamaient une grève de 4 heures par poste. Suite à ce mouvement la direction opérait une retenue sur le salaire de certains grévistes supérieure aux 4 heures de grève effectuées.

Pour justifier ces retenues la direction prétextait que les pertes de production excédaient largement les 4 heures de grève, dans la mesure où la marche des ateliers ne pouvait reprendre immédiatement au terme de chaque arrêt.

Dans un premier jugement le conseil des prud'hommes répondait que, s'il était certain que le mouvement de grève avait entraîné une baisse de production, la décision de la direction n'était pas justifiée, cette atteinte aux résultats de l'entreprise étant le but recherché et obtenu par tout mouvement de grève. Le 17 mars 1986 la direction était donc condamnée à payer les heures retenues en plus de la grève.

Suite à ce jugement, la direction formait un pourvoi en cassation. Ce pourvoi vient d'être rejeté le 6 juin 1989 par la Cour de cassation qui a estimé à nouveau que le temps consacré à la remise en marche des machines à l'issue d'un mouvement de grève, même répété, ne saurait justifier une retenue sur salaire motivée par la perte de production qui suit le mouvement.

Il aura donc fallu près d cinq ans pour que les tra vailleurs obtiennent défini tivement gain de cause Mais le jugement tombe à pic car le 1er juin de cett année la direction menaçai à nouveau, suite à u débrayage, de tenir compt de l'absence de productio pendant la période de redé marrage des installations.

Correspondant LC

PAS DE SANCTIONS JUDICIAIRES contre des POLICIERS ASSASSINS OU VOLEURS

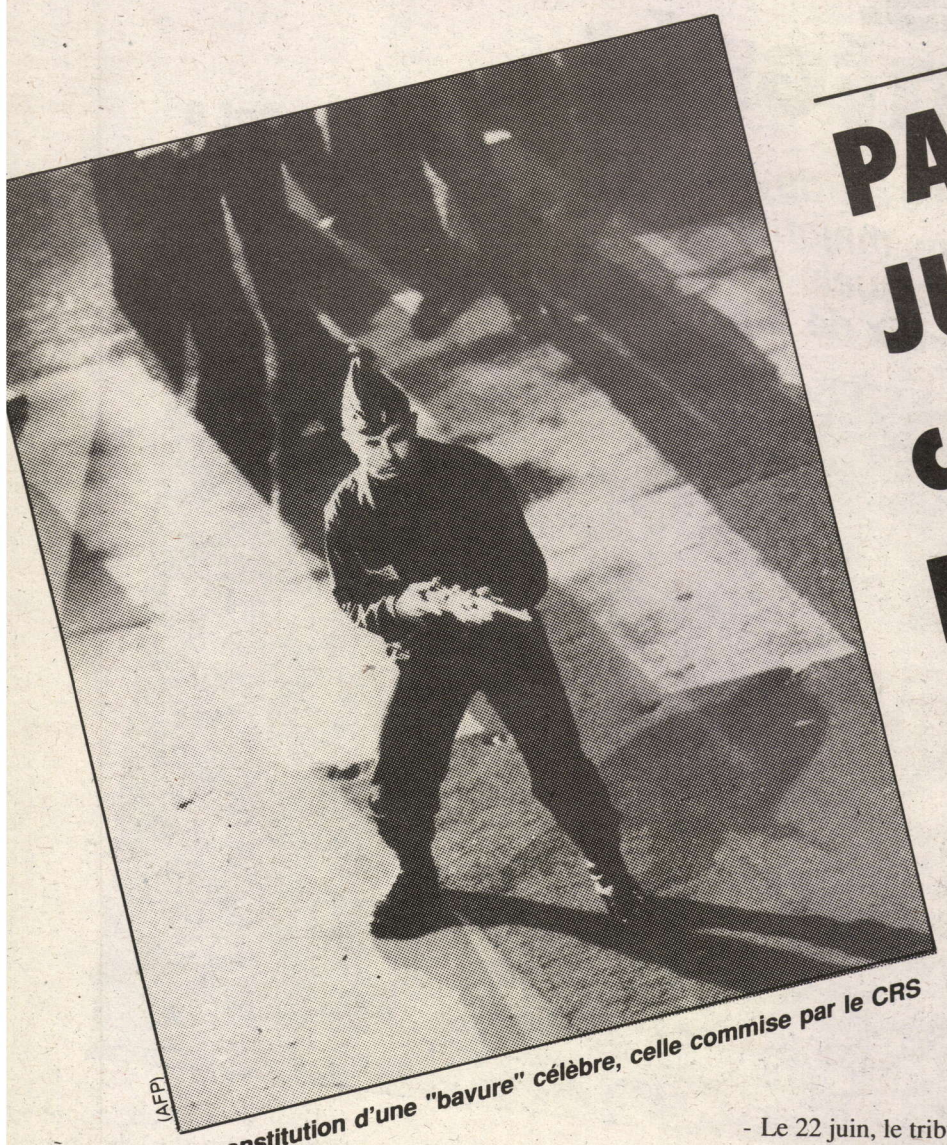

(AFP)

Reconstitution d'une "bavure" célèbre, celle commise par le CRS Gilles Burgos.

Plusieurs jugements spectaculaires ont indigné l'opinion publique. Des policiers qui avaient commis des "bavures", dont des assassinats, ont été acquittés ou condamnés à de la prison avec sursis. Mais à côté de ces affaires de meurtres, il y en a d'autres qui ont connu moins de publicité, mais dont les jugements vont dans le même sens. Voici ce qu'on a pu relever, en l'espace de quinze jours seulement.

- Le 16 juin, les Assises d'Aix-en-Provence ont condamné à deux ans de prison avec sursis le gardien de la paix Pierre Aveline qui avait tué le jeune Christian Dovero, simplement parce que celui-ci se promenait avec son père en examinant des voitures, dans le parking où était garée la sienne. Pourtant Aveline, ainsi que ses chefs, n'ont jamais admis qu'il y avait eu la moindre faute. On ne saurait mieux absoudre une bavure.

- Le 22 juin, le tribunal correctionnel de Pontoise a eu à juger des policiers qui étaient intervenus contre un attroupement à Villiers-le-Bel. Un policier avait lancé son chien contre un jeune Noir, et dans la bagarre qui s'en est suivie, un brigadier faisait tomber une fillette de treize ans sur une vitrine, lui blessant gravement le coude. Le brigadier en question était également accusé d'injures racistes. Pour ces agressions contre des jeunes, les deux policiers ont été condamnés à six mois de prison avec sursis.

- Le 29 juin, le tribunal correctionnel de Paris annulait les procédures engagées contre six policiers accusés de vol et recel. Là l'affaire tourne à la farce. Le principal accusé était un septième policier, qui était officier de police. De ce fait il avait droit à un "privilège de juridiction" et à une procédure particulière. Or la justice a beaucoup traîné à son égard, et certaines choses n'ont pas été faites dans les délais légaux (ainsi, la Cour de cassation a été saisie un lundi alors qu'elle aurait dû l'être le samedi précédent). De ce seul fait, le principal accusé s'est trouvé dégagé de toute accusation, la procédure suivie contre lui ayant été annulée !

Or, il est interdit de puiser des éléments dans une procédure annulée pour s'en servir dans une autre affaire. Et pour instruire le procès des six autres policiers, il n'y avait pas moyen de prendre les renseignements ailleurs que dans l'affaire qui venait d'être annulée ! Le juge s'est plaint de cette *"situation grotesque"*, de *"l'état d'irrégularité et d'iniquité parfaite"* mais il a respecté la lettre de la loi, et annulé toute procédure contre les six policiers. On ne voudrait pas d'un tel scénario pour un film, on dirait que c'est de "l'anti-policiérisme primaire". Et c'est pourtant ce qui vient de se produire à Paris.

- Enfin, le 30 juin, la Cour d'assises du Val-de-Marne a acquitté le policier Eric Laignel qui avait tué d'une balle dans le dos, un motard soupçonné d'être un voleur à l'arraché. Pour le meurtrier, il n'y a même pas eu la peine de principe de la prison avec sursis. A l'annonce du verdict, les policiers présents à l'audience se sont levés et ils ont applaudi, sans même respecter les parents de la victime qui étaient dans la salle...

Cette situation où l'on voit que la justice ne condamne pas les méfaits de la police n'est certes pas nouvelle, et ce sont plutôt les policiers condamnés qui font figure d'exception. Mais le rapprochement de tous ces jugements qui ont eu lieu en deux semaines montre clairement qu'il s'agit d'une attitude systématique de la justice. Et quoi que fasse un policier, qu'il tue ou qu'il vole, il est à peu près certain de s'en tirer avec, au maximum, une peine de prison avec sursis.

L'Etat couvre ses serviteurs et tolère leurs turpitudes.

Cela ne peut évidemment qu'encourager les nouvelles bavures, comme celle qui vient de se produire à Six-Fours, où des policiers ont ouvert le feu sur les occupants d'une BMW qui tentaient de s'enfuir parce qu'ils avaient pris les policiers pour des bandits !

Mais il y a quand même une différence et de taille, entre bandits et policiers : quand des bandits comparaissent devant la justice, en général eux sont condamnés...

Cette situation qui évoque, en moins tragique évidemment, certaines dictatures latino-américaines, se produit pourtant dans un pays qui s'apprête à célébrer les Droits de l'Homme, et dont les ministres de la Police et de la Justice sont membres d'un gouvernement socialiste.

André VICTOR

LOGEMENT

QUELQUES RETOUCHES QUI LAISSENT LA LOI INTACTE

Une nouvelle loi sur le logement, modifiant la loi Méhaignerie, a donc été votée par l'Assemblée nationale, ou plus précisément par les seuls députés socialistes. Mais elle n'apporte pas de grands changements.

Cette loi, qui se définit comme *«tendant à améliorer les rapports locatifs»* entre propriétaires et locataires, améliore en fait peu de choses pour les locataires. Les propriétaires de logements neufs restent entièrement libres de louer au prix qu'ils veulent. Par contre, pour les logements devenus vacants, le système en vigueur pour le renouvellement des baux devient la règle : les propriétaires devront justifier le loyer demandé par des références tirées des loyers pratiqués dans le voisinage, pour des logements comparables.

Enfin, lors de l'expiration des baux et de leur renouvellement, la «période transitoire», obligeant les propriétaires à étaler les hausses de loyers en cas de «sous-évaluation manifeste», est prolongée pour une période non définie, alors que la loi Méhaignerie prévoyait une liberté totale pour 1995. Enfin l'obligation faite au propriétaire de *«motiver très sérieusement»* le congé qu'il voudrait donner à son locataire, à l'expiration du bail, est confirmée. Quant au locataire, il disposera désormais de deux mois pour contester éventuellement le montant du loyer que le propriétaire lui réclame.

Quant au plafonnement pur et simple des loyers, la loi se garde bien de fixer quoi que ce soit. Certes, Bérégovoy, au ministère des Finances, voudrait bien freiner les hausses des loyers. Oh, pas par respect pour la bourse des locataires, mais pour ne pas donner un coup d'accélérateur à l'indice de l'inflation. C'est ainsi qu'il a émis le vœu d'une limitation de la hausse des loyers pendant un an (point trop longtemps), dans la seule région parisienne (point trop étendue), à 3,3 % (point trop importante). Un vœu seulement, mais extrêmement mal pris, évidemment, par tous ceux qui font leur beurre dans l'immobilier, depuis les agents immobiliers jusqu'aux organisations de propriétaires en passant par les administrateurs de biens. Et Louis Besson, ministre du Logement, n'a fait inscrire dans la loi qui vient d'être adoptée que... l'habilitation du gouvernement à fixer par décret le plafond de hausse annuelle des loyers dans les secteurs géographiques où elle apparaîtrait décidément trop scandaleuse ! En somme, la nouvelle loi autorise le gouvernement à gouverner en matière de loyers ! ...sans que l'on sache quand et comment le gouvernement aura le bon plaisir de publier un tel décret de blocage des hausses des loyers. Pour le moment, Louis Besson évoque les nombreuses et indispensables précautions à prendre pour sa publication : consultation de la Commission nationale de concertation sur les loyers, avis du Conseil d'Etat, de tous les «partenaires» concernés, etc. Gageons que les locataires, eux, n'auront guère voix au chapitre.

Lucienne PLAIN

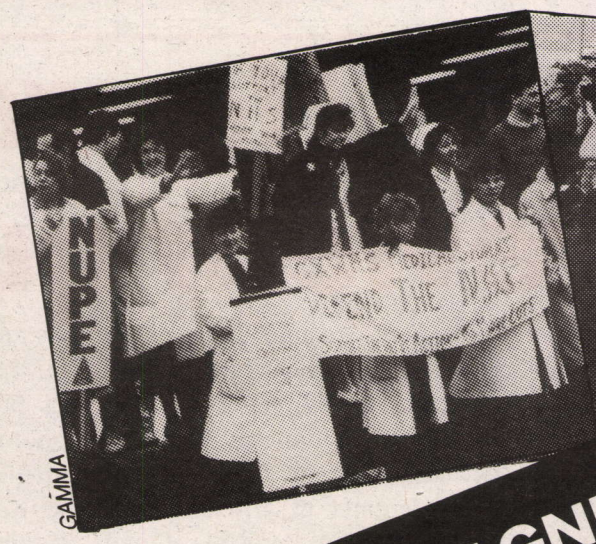

GAMMA

GAMMA

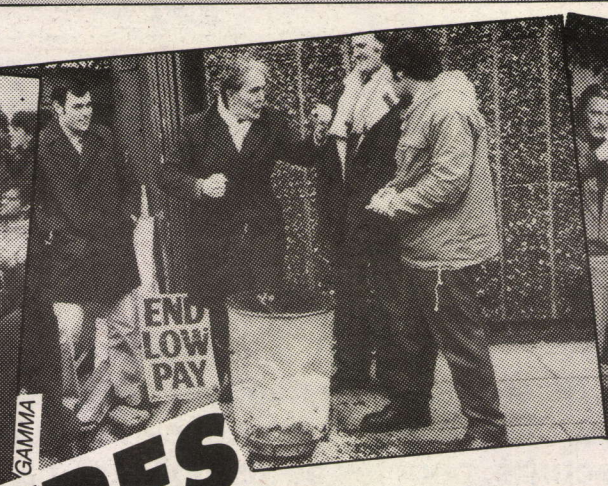

GAMMA

(AFP)

GRANDE-BRETAGNE

GRANDES MANŒUVRES SYNDICALES SUR FOND DE RAS-LE-BOL CONTRE LES BAS SALAIRES

La Grande-Bretagne est frappée d'une épidémie de grèves de 24 heures à répétition. Partie du métro londonien au début d'avril, elle a gagné l'ensemble des transports en commun mais aussi des secteurs aussi variés que le bâtiment, l'industrie pétrolière et les services municipaux.

Et cette première semaine de juillet, il y en a chaque jour. Lundi : sixième série de débrayages à la BBC, radio et télévision ensemble. Mardi : première journée nationale de grève des 500 000 employés des bureaux des municipalités. Mercredi : 3e journée nationale de grève des 70 000 cheminots non-roulants. Neuvième grève de 24 heures des 3 000 roulants du métro londonien. Troisième grève de 24 heures des 13 000 non-roulants du même métro. Quatrième grève de 24 heures des bus londoniens. Jeudi : quatrième grève de 24 heures sur les plates-formes du Nord. Jeudi et vendredi : nouveaux débrayages surprises à la BBC.

Depuis le 5 avril, date de la première grève sauvage des conducteurs de métro londonien, le mouvement s'est donc amplifié. Mais il a également changé de caractère. En dehors des conducteurs de métro, les ouvriers des plates-formes pétrolières et d'un petit mouvement d'un groupe d'ouvriers qualifiés, du bâtiment londonien, tous ces mouvements sont soigneusement organisés et contrôlés par les directions syndicales.

EN REACTION CONTRE LES SALAIRES INSUFFISANTS ET LA REMISE EN CAUSE D'ACQUIS SYNDICAUX.

Dans tous ces secteurs, il s'agit d'abord et avant tout des salaires, au moins pour les travailleurs, dont la participation a été massive jusqu'à ce jour. Alors que de Ford à Toyota, en passant par les grandes compagnies de l'électronique et de la construction mécanique, les augmentations salariales de l'année ont dépassé 9 voire 10%, le gouvernement tente d'imposer un plafond de 7% dans les services publics. A un moment où l'inflation dépasse 8,5%, il n'est pas difficile de comprendre le mécontentement des travailleurs de ces secteurs, surtout dans l'agglomération londonienne, où, selon une enquête récente, la hausse réelle du coût de la vie atteindrait 17% pour l'année, pour une famille de salariés non cadres.

Pour ce qui est des directions syndicales, les objectifs sont quelque peu différents. Dans la plupart des secteurs touchés par la présente grève, le gouvernement est en train de remettre en cause les structures et les procédures de négociation avec les syndicats. Par exemple, dans les Chemins de fer, les projets gouvernementaux supprimeraient le rôle des négociations nationales dans le domaine des conditions de travail et des salaires. Des structures nationales par branche d'activité seraient mises en place avec la participation des syndicats mais ayant une compétence limitée. Tandis que le gros des problèmes serait réglé à l'échelon régional dans le cadre de comités semi-permanents composés d'élus du personnel, plutôt que de représentants désignés par le syndicat comme cela se fait à l'heure actuelle.

La grande peur des bureaucrates syndicaux c'est de cesser d'apparaître aux yeux des travailleurs comme leur seul représentant «juridique» face à la direction. Et il est certainement vrai que dans les Chemins de fer par exemple, c'est la seule raison qui empêche encore bien des travailleurs de rendre leur carte syndicale.

Par ailleurs, bien sûr le projet gouvernemental est aussi destiné à diviser les rangs des travailleurs en introduisant des différences de salaires d'une région à l'autre, en augmentant le fossé entre les différents groupes professionnels, en remplaçant les traditionnelles promotions à l'ancienneté dont les syndicats étaient les garants par des promotions à la tête du client, etc. Mais pour la plupart des travailleurs concernés, cela paraît encore bien lointain.

DES MOUVEMENTS QUE LES APPAREILS SYNDICAUX MAINTIENNENT ISOLES LES UNS DES AUTRES.

Quoi qu'il en soit, c'est cette menace contre les prérogatives des appareils syndicaux qui a mis ces derniers en branle. Bien plus que la pression des travailleurs eux-mêmes. Bien sûr, il y avait un réel mécontentement. Dans quelques secteurs très délimités et fortement corporatistes comme les conducteurs de métro ou les ouvriers des plates-formes pétrolières, un mouvement de colère s'est fait jour s'exprimant d'une part par de la défiance vis-à-vis des appareils et par l'organisation de grèves sauvages. Mais, même dans ces secteurs, et a fortiori dans les autres, la combativité ne va guère au-delà de ces journées de grève quasi hebdomadaires. Par exemple, beaucoup de conducteurs de métro reconnaissent volontiers qu'ils s'habituent fort bien à des semaines de quatre jours et ne se voient pas faire plus. Et dans l'ensemble des mouvements, cela se traduit par l'absence de meetings et de piquets de grève pourtant traditionnels, même si la participation atteint quasiment cent pour cent (à l'exception des services municipaux où le mouvement semble bien plus faible).

Côté gouvernemental, les anathèmes contre les grévistes n'ont bien sûr pas manqué. Mais ils semblent tomber dans le vide. D'une façon générale, les usagers sont tellement excédés par la dégradation des conditions de transports de ces dernières années, qu'ils éprouvent, pour l'instant en tout cas, une certaine sympathie pour les grévistes des transports. Il faut dire qu'à Londres, en tout cas, au moins 35% des salariés, d'après les chiffres officiels, ont profité de cette grève pour s'octroyer des congés supplémentaires, payés ou non. D'autant plus que ces deux derniers mois ont été chauds et ensoleillés, et ce sont des occasions qui sont trop rares pour qu'on les laisse échapper en Grande-Bretagne.

Pour l'instant, le gouvernement ne montre aucun signe de faiblesse. Et, compte tenu des enjeux, on voit mal ce qui le ferait reculer dans l'immédiat, tant que le mouvement reste ce qu'il est. Bien sûr, ces journées de grève gênent le patronat. Mais comme tout est prévisible et bien délimité dans le temps, cela devient une simple question d'organisation du travail.

Malgré les rodomontades des bureaucrates syndicaux qui affirment leur intention de poursuivre ainsi jusqu'à Noël, ces mouvements sont voués à s'user à un moment où à un autre. A moins, bien sûr, que ne se manifeste, dans l'un des secteurs concernés, la volonté de ne pas s'en tenir à cette partie à fleuret moucheté.

Si dans un seul de ces secteurs un groupe significatif de travailleurs se fixait pour objectif d'unifier tous ces mouvements délibérément maintenus isolés les uns des autres par les directions syndicales ; s'ils cherchaient à permettre aux grévistes de mesurer leur force concrètement dans la rue, pour s'en prendre directement et tous ensemble au gouvernement ; alors quelque chose d'autre pourrait sortir de la présente vague de mécontentement. Et peut-être même, une défaite radicale pour Thatcher et pour sa politique.

François ROULEAU

Commémoration de la Révolution de 1789 Heureu ça ne revient qu'

Récemment, paraît-il, Mitterrand confiait en Conseil des ministres ses craintes : les fêtes du Bicentenaire ne risquent-elles pas de faire un peu *«pâles»* au regard de celles du Centenaire ? Une chose est sûre en tout cas, pour les responsables de la sécurité, pour les automobilistes parisiens et les contribuables, ces journées de juillet resteront mémorables.

Car l'idée de faire coïncider le sommet des sept pays industrialisés, le défilé traditionnel qui doit se dérouler devant une trentaine de chefs d'Etat, et les cérémonies du Bicentenaire qui devraient attirer une foule de spectateurs, provoque déjà une gigantesque pagaille.

Tout ce cinéma fait au moins un heureux en la personne de J.-Cl. Goude, le publicitaire branché qui s'est vu confier l'organisation de ce qui doit être le clou des festivités : une parade cosmopolite et loufoque, se déroulant le soir du 14 juillet, entre les Champs-Elysées et la Concorde. Avec lui, Mitterrand peut dormir tranquille. Aucun risque de le voir raviver quelque dangereuse flamme révolutionnaire, puisque «la révolution» pour lui *«c'est la naissance d'une sonorité mondiale»*. Alors, place à la musique. Carte blanche et gros budget (116,5 millions de francs pour ce seul spectacle). Résultat, au programme, un spectacle musical un peu fou, mobilisant 6 000 figurants recrutés aux quatre coins de la planète, 56 chars, une multitude de lasers et de feux d'artifice. Un nuage artificiel sera même créé pour faire tomber de la pluie sur la délégation anglaise, de la neige tout aussi artificielle accompagnera les Russes ; les Américains, quant à eux, devront défiler en marche arrière, selon un pas spécialement inventé pour la circonstance par Michael Jackson. Le tout étant précédé d'un millier de musiciens traditionnels, venus de toutes les provinces françaises et chargés d'interpréter une symphonie écrite pour l'occasion par un Béninois et «synthétisant les rythmes occidentaux et africains» ! Même Napoléon devrait en être jaloux puisque Goude réunira 1300 tambours, plus que la Grande Armée n'en a, paraît-il, comptés.

Du côté des responsables de la sécurité, par contre, on ne se sent pas à la fête. D'accord pour un défilé, pour un sommet ou un grand bal. Mais les trois à la fois, bonjour les dégâts ! Comment protéger une trentaine de chefs d'Etats, au milieu de centaines de milliers de spectateurs ? Si au moins Mitterrand n'avait pas prévu de les promener à travers tout Paris, qui pour inaugurer l'Opéra-Bastille, qui l'Arche de la Défense. D'autant que si certains avaient prévu d'interdire toute circulation dans un bon quart de la capitale, durant la semaine fatidique, ils ont dû revoir leurs exigences à la baisse. Même Chirac s'était cru

Gaffe monumentale ?

Retapés l'Arc de Triomphe, la Conciergerie, la Concorde et les Invalides. Bicentenaire oblige. Un seul oubli a, paraît-il, rendu Mitterrand furieux, il y a quelques jours : le Pont Alexandre III. Eh oui, à deux pas de l'Elysée et sur le passage des officiels, ce monument n'avait pas eu de grande toilette depuis 1937. Alors, tout le monde sur le pont, et que ça brille !

Il n'y aura plus qu'une place à faire triste mine : celle de la République ! Mais est-ce un lieu convenable pour promener la reine d'Angleterre, le roi de Belgique ou un roi d'Espagne. La Concorde, ça ne sonne pas mieux ?

Ils commémorent LEUR révolution

Préparons la nôtre

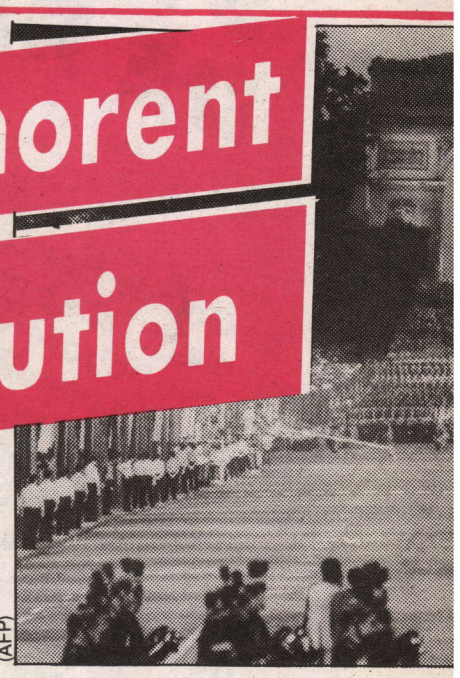
(AFP)

A propos de la manifestation du 8 juillet

La manifestation organisée le 8 juillet à l'initiative d'un certain nombre de personnalités dont l'écrivain Gilles Perrault, rédacteur de l'appel, et d'un certain nombre d'organisations, dont la LCR, se donne pour objectif de faire pièce à la réunion du sommet des sept pays les plus riches du monde. S'y sont joints d'autres organisations, notamment le PCF et les JC, et des personnalités comme J.-P. Cambadélis et J.-L. Melenchon, parlementaires du PS.

Dans l'esprit de ses initiateurs, la réunion du sommet des riches à Paris, le 14 juillet, constitue un affront à la Révolution française. Cela se traduit par des affirmations cocardières s'inscrivant dans cet esprit consensuel qui marque l'air du temps. Un exemple ? L'affirmation que cette manifestation doit viser *"à garder au 14 juillet 1989 son sens, sa dignité et son efficacité..."*. L'impérialisme ne serait-il pas en sa demeure à Paris, mais le serait plus à Berlin, Londres ou Washington ?

Autre ambiguïté : la façon de poser le problème de la dette des pays du Tiers Monde. Certes il est incontestable que les sept pays riches ont fondé leur richesse sur le pillage de ces pays, ainsi que sur l'exploitation de leur propre peuple. Cela s'est traduit, entre autres, par des créances énormes de ces pays à l'égard des banques des puissances impérialistes. Parler de la dette, comme le font les organisateurs de cette manifestation, c'est peut-être une manière de mettre le doigt sur la disparité qui existe entre pays riches et nations pauvres. Mais ce n'est pas la bonne façon de désigner tous les responsables.

Car il ne faudrait pas oublier que dans ces pays pauvres, tout le monde n'est pas pauvre - pas plus que dans les pays riches, tous ne sont pas riches - et tout le monde ne subit pas le poids de la dette de la même façon. Il y a même une minorité qui en a bénéficié. Ce qui ne l'empêche pas de crier misère et de présenter au peuple cette dette comme une calamité qui frapperait indistinctement la nation entière.

Mitterrand, Bush, Kohl, Thatcher et consorts sont certes responsables de la misère qui règne au Brésil, en Argentine, au Mexique ou en Afrique, etc., mais cela ne doit pas absoudre les Alfonsin, Sarney et leurs homologues.

La dette ne constitue qu'un des aspects d'un problème plus profond. D'ailleurs elle peut fort bien être annulée, partiellement ou totalement - Mitterrand ne l'a-t-il pas fait récemment pour certaines créances de l'Etat - sans que cela se traduise par une amélioration du sort des pauvres. On parle ces temps-ci de la possibilité que Mitterrand fasse de nouveau un geste dans ce sens. Même s'il ne s'agissait que d'un ragot, le fait même que l'on en parle comme d'une chose possible est significatif. L'impérialisme "éclairé" de Mitterrand serait-il alors devenu plus vertueux que celui de ses congénères ? Nous ne le pensons pas.

Des formules comme *"le Tiers-Etat aujourd'hui, c'est le Tiers Monde"* sonnent sans doute bien, mais elles escamotent cette partie de la réalité.

On a dit que cette manifestation aurait irrité Mitterrand qui aurait mal pris que des hommes proches du PS s'y rallient. Ces ralliements ont fait dire que ce projet - avec l'accord ou contre le gré de ses initiateurs, cela ne change rien - avait été récupéré par le PS. Cela n'est pas étonnant, d'autant que le caractère donné au départ à cette manifestation a rendu la chose facile.

Certains y verront sans doute une contradiction. Mais il n'y en a pas plus que de voir Mauroy affirmer qu'il faut du fric pour les bas salaires.

Toutes ces raisons poussent à s'abstenir de joindre sa voix à ce concert. Il y a de meilleures façons de manifester sa solidarité avec les peuples des pays pauvres que celle qui aboutit à cautionner la politique du PS.

Jean-Pierre VIAL

USA

Manifestation des partisans de

GAMMA

La Cour suprême des Etats-Unis n'est pas revenue sur la décision de 1973 qui légalisait en fait l'avortement sur l'ensemble du territoire américain, mais en renforçant les prérogatives des Etats elle a limité le droit constitutionnel à l'interruption de grossesse. Incontestablement, les partisans du "laissez-les-vivre" façon US considèrent cette décision comme une victoire, car elle ouvre la porte à la révision par les Etats de l'Union de leur réglementation en matière d'avortement.

sement, ne fois par siècle !

obligé de se mêler au tollé général. Exit aussi les batteries de DCA prévues sur le Pont de Tolbiac. Reste à l'armée pour lutter contre l'éventuel retour du Baron Noir, une flottille d'hélicoptères, un dirigeable (loué quelque 4 millions de francs), deux radars (en plus des quatre existants) et quelques gadgets, comme des lunettes infrarouge pour surveiller nuit et jour tout le monde.

Quant aux automobilistes, coincés dans des embouteillages monstres, ils auront une petite consolation en pensant au mal que donnent les 600 voitures officielles, mobilisées pour transporter tout ce gratin et ses gardes du corps, aux responsables du protocole. D'autant que ce ballet des convois officiels devrait se conjuguer avec le traditionnel rush des vacanciers sur les routes. Le déplacement du seul Gorbatchev, la semaine dernière, aura donné un bref aperçu de la pagaille qui se prépare.

Finalement, en matière d'embarras et de désordre, Paris doit se dire que la Révolution de 1789 elle-même lui aura sûrement coûté moins cher qu'une vulgaire commémoration de son Bicentenaire.

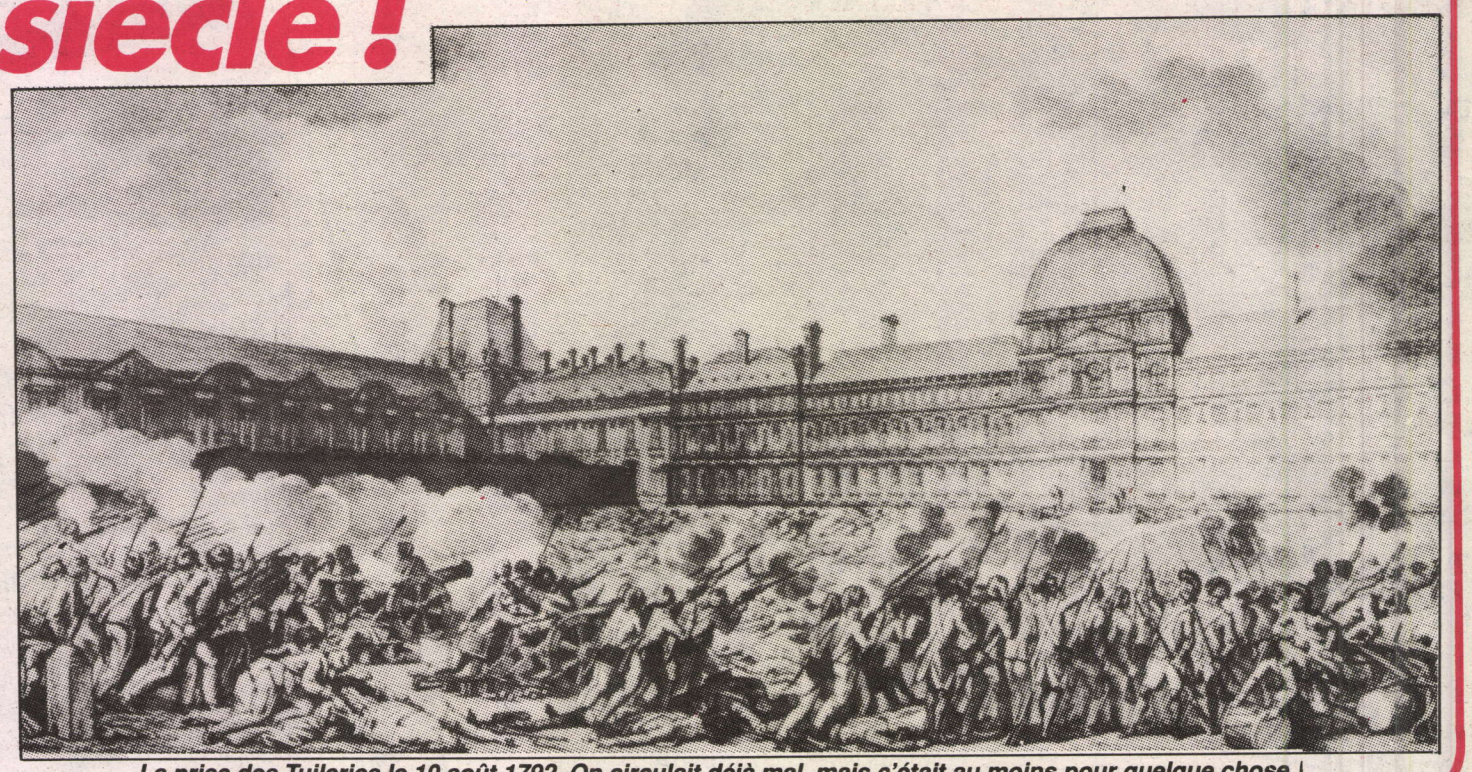

La prise des Tuileries le 10 août 1792. On circulait déjà mal, mais c'était au moins pour quelque chose !

En choisissant d'inviter le 14 juillet, à Paris, les chefs d'Etat des sept pays les plus riches du monde ou, pour parler juste, des sept pays dont les bourgeoisies sont les plus riches et les plus puissantes, Mitterrand n'a pas foulé aux pieds la tradition ni dérogé au cérémonial républicain. Bien au contraire. Le bleu-blanc-rouge sied fort bien à cette rencontre des brigands impérialistes. Et il est dans l'ordre des choses que la France bourgeoise y tienne une place - celle de l'hôtesse - à défaut d'occuper les premiers rangs. Non pas qu'elle ne l'aurait pas souhaité mais parce qu'elle n'a plus tous les moyens qui avaient fait d'elle, aux côtés de la Grande-Bretagne, une puissance coloniale de premier plan au début de ce siècle.

C'est au son de la *Marseillaise* et sous les plis du drapeau tricolore que la France impérialiste constitua la plus grande part de son Empire colonial. Et lorsqu'à partir de 1880 l'Assemblée nationale institua le 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille, comme fête nationale, ce fut aussi la "fête", si l'on peut dire, pour les habitants de l'Algérie ou du Tonkin ou d'autres peuples sous tutelle... Une fête obligatoire, avec salut aux couleurs et fanfare militaire.

Alors, on peut laisser sans regret à cette France bourgeoise ses "trois couleurs", son hymne, son 14 juillet et ses défilés militaires. Ce n'est pas par inadvertance, ni par méprise, ni par trahison ou captation d'héritage, qu'elle en a fait ses emblèmes. Car la bourgeoisie et ses hommes politiques ont su reconnaître dans la prise de la Bastille, non pas le signe de la fin des privilèges, mais le symbole d'une période où d'autres privilèges, fondés cette fois sur l'argent, ont remplacé ceux de l'ancienne féodalité.

Vive la révolution ! Mais celle qui reste à faire pour renverser les féodalités financières.

Jean-Pierre VIAL

La Cour suprême appuie les partisans de la remise en cause du droit à l'avortement

ortement.

Dans l'Etat du Missouri, dont la réglementation était justement examinée par la Cour suprême, les autorités s'appuyant sur le postulat que *"la vie débute à la conception"* et que les fonds publics ne doivent pas *"servir au crime"*, refusent l'accès des hôpitaux publics et l'aide des infirmières ou médecins payés par l'Etat aux femmes voulant interrompre leur grossesse. L'avortement y est toujours possible dans les cliniques privées - encore que là aussi l'Etat pourra disposer de procédures plus dissuasives - mais les femmes qui n'auront pas les moyens de s'offrir un avortement dans une clinique privée devront changer d'Etat... ou se débrouiller, en dehors de toute assistance médicale.

De la même façon, les Etats seront libres de ne pas financer les centres de planning familial.

Dans tous les cas, les victimes seront les femmes les plus pauvres, les moins averties, notamment les adolescentes de couleur.

Après l'Etat du Missouri qui se voit autorisé à agir selon ses intentions, neuf autres Etats s'apprêteraient à adopter une législation restrictive. Neuf Etats ont au contraire décidé de ne pas modifier la réglementation "libérale" actuellement en cours. La plupart des autres Etats hésitent ou n'ont pas encore pris de position. Mais la décision de la Cour suprême autorisant les Etats à légiférer en la matière risque d'entraîner des réactions en chaîne.

Ce qui ne veut pas dire que, comme dans un jeu de quilles, les législations vont tomber les unes après les autres. L'opinion publique américaine est très partagée. Et si depuis quelques années ce sont les associations les plus conservatrices qui manifestent le plus, avec piquet de dissuasion à la porte des cliniques pour empêcher les femmes de se faire avorter, lettres de menace, attentats, incendie contre les établissements pratiquant l'IVG, recours juridique au plus haut niveau, manifestations, etc., il n'est pas dit que dans l'autre camp, celui des partisans du libre choix, on ne verra pas aussi se développer une mobilisation d'autant plus puissante que la menace est réelle. Déjà le 9 avril 1989, plus de 300 000 Américaines et Américains avaient défilé à Washington, pour défendre le droit de choisir. Et ce n'est qu'un début.

Sans compter que le problème devient politique : désormais, tous les hommes politiques qui aspirent à un poste dans les Etats, ou au niveau confédéral, devront se déterminer sur ce critère et, sans doute, plus qu'en fonction de leurs convictions personnelles, en fonction des sondages sur la conviction de leurs électeurs.

C'est ainsi que Bush, qui était pour le droit à l'avortement, a dû retourner sa veste pour faire partie de l'équipe Reagan !

Et il n'est pas dit que la montée des sentiments réactionnaires qui a marqué et accompagné le reaganisme triomphant soit devenue assez importante et surtout durable au niveau des 50 Etats de l'Union pour remettre en cause partout les avancées de 1973.

La bataille pour le droit à l'avortement, qui semblait appartenir à une époque révolue, revient donc au premier plan de la vie politique dans le pays le plus riche et techniquement le plus avancé du monde.

Ce retour en arrière est sans doute une des manifestations de la remontée de certaines idées réactionnaires qui accompagnent la crise engendrée par l'impérialisme et qu'il fait payer à toute la planète. Un retour en arrière qui n'épargne même pas la plus grande puissance capitaliste mais que la plupart des peuples paient infiniment plus cher encore.

Colette BERNARD

Dans notre courrier

A propos de la grève des employés des impôts

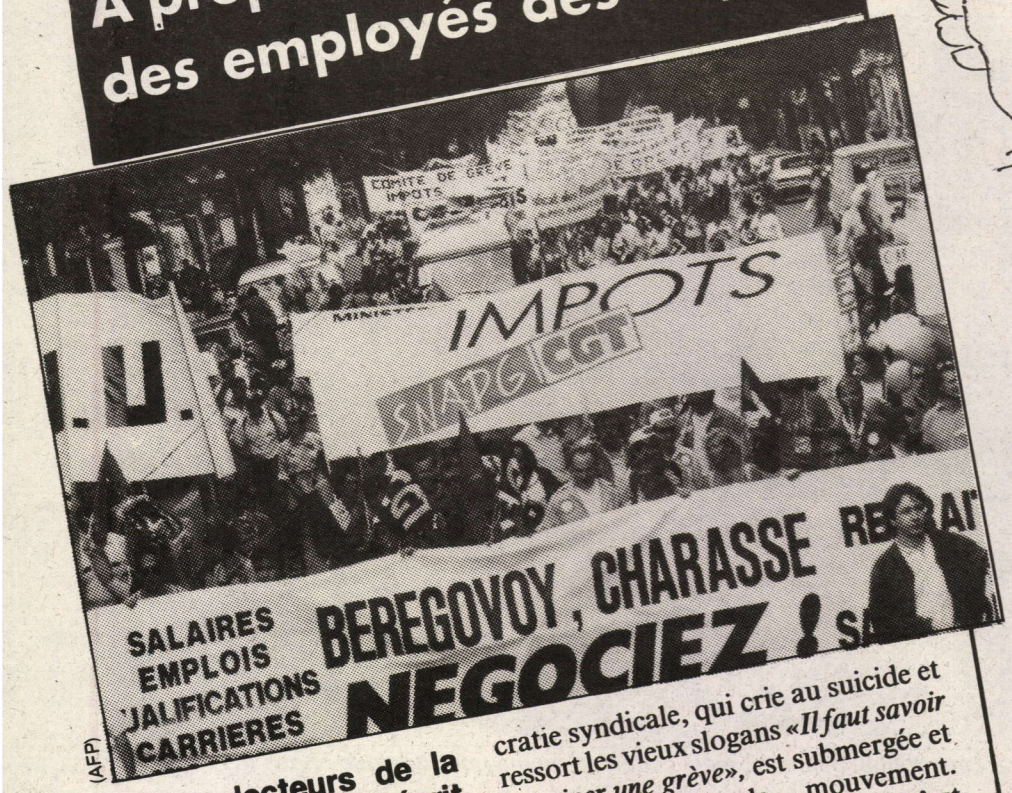

(AFP)

Un de nos lecteurs de la région de Marseille nous écrit à propos de la grève des travailleurs des impôts qui dure depuis plus d'un mois :

Après les cheminots, les infirmières, les Corses, les mineurs, etc., c'est les fonctionnaires des impôts qui tiennent le haut du pavé. 4 semaines de grève : du jamais vu et vécu dans ce ministère. Et cela malgré les tirs de barrage que la base du mouvement a encaissé depuis le début du conflit : menaces de Charasse, qui veut comptabiliser le samedi et le dimanche dans les journées de grève, qui supprime les congés annuels pour juillet et août (véritable atteinte au statut des fonctionnaires, et illégal de surcroît), les CRS qui blessent les agents des impôts à Paris et qui délogent les grévistes à Marseille. (...) La bureaucratie syndicale, qui crie au suicide et ressort les vieux slogans «*Il faut savoir terminer une grève*», est submergée et entraînée dans le mouvement. D'après le dernier recensement, c'est 50 départements qui sont en grève.

De l'argent pour payer les fastes du bicentenaire de la Révolution de 1789, pour redorer des sculptures, pour fabriquer des bombes, pour subventionner des indutriels qui ne créent pas d'emploi mais achètent des actions : ce gouvernement a de l'argent à gogo pour les parasites, et la matraque pour les travailleurs.

Nous voulons : 2 000 F pour tous et tout de suite ; les 35 heures (c'est un million de chômeurs en moins) ; une véritable échelle mobile des salaires, mensuelle, automatique, établie par les travailleurs eux-mêmes d'après des indices réels et non truquées.

(...)

Fraternel salut.

C.A.

Locataires : expulsés...

J'ai 53 ans, je suis au chômage et je ne trouve pas d'emploi régulier. Pour survivre, je fais des petits travaux de couture et des ménages. Nous vivons avec mes deux enfants, également au chômage, avec 2 900 F par mois.

J'habite un des plus vieux quartiers de Bordeaux, à Saint-Michel, et je paye 1200 F de loyer pour un appartement pourtant classé insalubre.

Depuis quelques années, des promoteurs ont commencé à rénover le quartier. Ils veulent en faire un quartier chic pour y louer des appartements de luxe. Mon propriétaire-promoteur fait partie de ces requins qui utilisent les pressions les plus ignobles pour faire partir les locataires. Il veut par exemple m'imposer de signer une fin de bail à la fin juin, alors que je n'ai jamais eu de contrat de bail. J'ai fait plusieurs démarches, auprès du syndicat des locataires, de la mairie, des assistantes sociales, de la presse *(Sud-Ouest)*, et personne n'y pourrait rien. J'ai également cherché un autre appartement. Mais comme je suis pratiquement sans ressources, on me demande que quelqu'un puisse me donner sa caution. Le promoteur veut me déloger de force car, tant que je suis dans l'immeuble, il ne peut pas obtenir le permis de construire.

Mais ça ne l'a pas empêché de commencer les travaux. Un matin j'ai retrouvé mes affaires dans un coin du couloir et j'ai eu la surprise de voir des ouvriers en train de démolir les toilettes qui sont à l'emplacement de la future cage d'ascenseur. Avant, il avait coupé l'eau, que l'Hygiène est venue rétablir.

Il y a aussi dans l'immeuble une jeune femme tunisienne et ses quatre enfants, sans ressources, qui est considérée comme squatter et sera expulsée si je quitte l'immeuble.

Nous essayons de tenir dans cette situation insupportable. J'exige au moins que le promoteur me reloge.

Voilà dans quelles conditions on peut vivre aujourd'hui, à cause de la rapacité de ceux qui n'hésitent pas à jeter des gens à la rue pour s'enrichir et semblent pouvoir le faire sans être inquiétés !

M^me^ C. *(Bordeaux)*

(LO)

...travailleurs : licenciés

«Mari d'une ouvrière de la société COGEFA à Toulouse, je vous écris pour dénoncer l'attitude du patron de cette entreprise, qui essaie de licencier illégalement les ouvrières qu'il emploie.

Ayant décidé de regrouper ses activités dans une de ses usines à Auterive, il ferme l'atelier de Toulouse et propose une mutation à 27 ouvrières, tandis que 10 autres, embauchées sous contrat à durée déterminée, ne verront pas leur contrat renouvelé.

Toutes les ouvrières concernées par la mutation, sauf une, la refusent : aller travailler à Auterive, à 37 km de Toulouse, en 2x8, leur poserait des problèmes de transport et d'horaires sans commune mesure avec les compensations garanties par le patron, c'est-à-dire aucune ! Nous avons seulement eu une promesse de transport gratuit, dont nous avons toutes les raisons de penser qu'elle ne sera pas tenue.

Les conditions dans lesquelles nous est proposée cette mutation constituent une rupture de contrat de la part du patron. A l'Inspection du travail, où j'ai accompagné les ouvrières pour déposer une pétition, on nous l'a confirmé. Mais le patron persiste à affirmer que celles qui refuseraient cette mutation seraient considérées comme démissionnaires. En fait, il ne veut pas avoir à payer d'indemnités de licenciement.

Ma femme, comme d'autres ouvrières, travaille depuis plus de 20 ans dans cette entreprise, dans des conditions pénibles, sur de vieilles machines dangereuses et mal entretenues. Le patron a fait beaucoup d'économies sur la sécurité, mais pas sur les brimades qui, elles, ne manquaient pas, comme l'interdiction d'aller aux toilettes sans demander la permission.

Nous avons pris un avocat et attaqué le patron devant le conseil des prud'hommes en référé. Toutes les ouvrières se déplacent pour assister aux séances du tribunal, aller consulter l'avocat, discuter avec des représentants des ASSEDIC (en vue d'obtenir des allocations de chômage). Ce tribunal s'est déclaré incompétent. Mais l'affaire ne s'arrêtera pas là. Nous sommes déterminés à faire payer le patron. (...)

J.P. *(Toulouse)*

(LO)

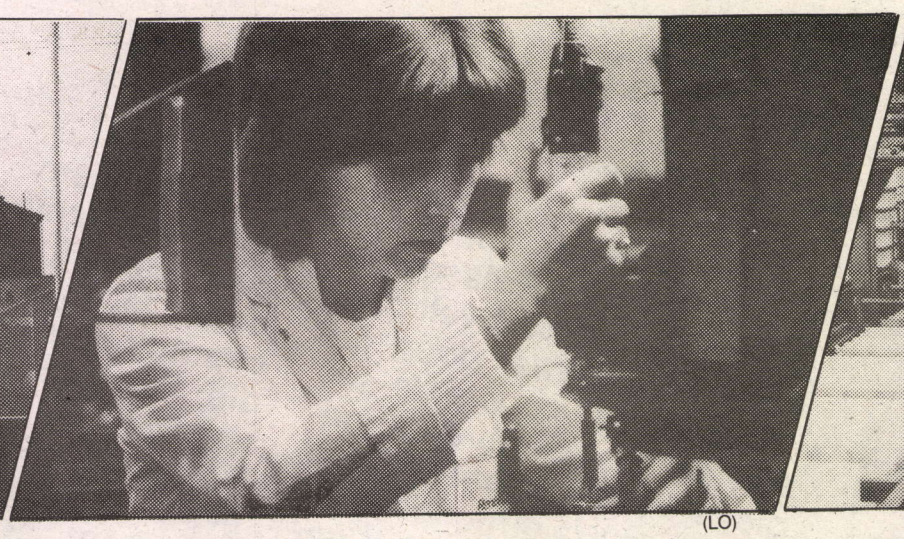

(LO)

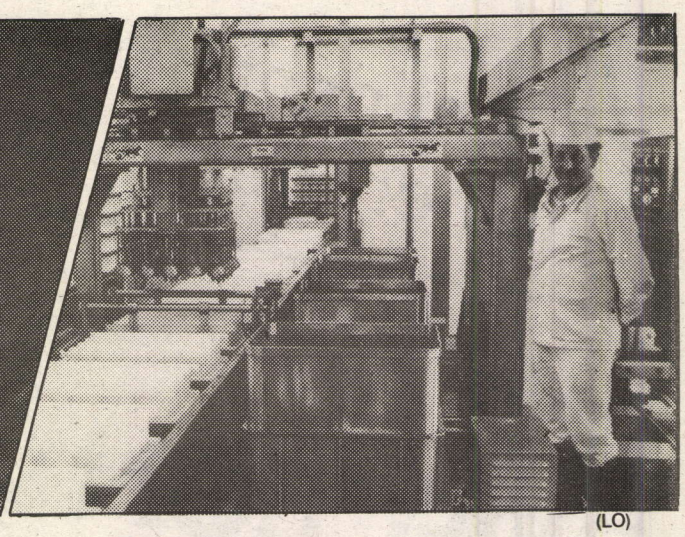

(LO)

Biscuits Belin (Evry - 91)

LES PATRONS DÉFILENT... LE MÉCONTENTEMENT RESTE

Dans la partie de poker qui a opposé quelques gros capitalistes de l'agro-alimentaire pour le rachat de Belin, c'est BSN qui a emporté le gâteau avec l'appui de Bérégovoy et Mitterrand, face à l'Allemand Bahlsen associé à la Seita, qui s'apprêtait à faire un tabac dans les biscuits. Mais la manœuvre a fait long feu, sur les injonctions du gouvernement français (la Seita est nationalisée) et c'est Riboud, PDG réputé de gauche et actionnaire du quotidien Libération, qui a obtenu satisfaction. Les changements au sommet et la valse des milliards vont de pair avec de nouvelles menaces à l'encontre des travailleurs.

Chez Belin, la direction s'est immédiatement repeinte aux couleurs de BSN. Pendant des mois, elle a assommé les travailleurs de discours ridicules sur la compétitivité, la concurrence entre biscuitiers, sur la guerre commerciale, entre Belin d'une part, et d'autre part l'Alsacienne et Lu, qui étaient des produits BSN. Elle concluait sur la nécessité, pour nous, de travailler tête baissée pour «gagner». Or voilà le PDG qui nous vante aujourd'hui les mérites du rachat par BSN ! Les concurrents sont devenus des «partenaires». Mais pour nous, il nous faut toujours travailler pour «gagner» contre les concurrents. Qui ? D'autres, les autres... jusqu'au prochain rachat, sans doute.

En tout cas les gagnants, dans cette affaire, ce sont d'abord les anciens propriétaires : le groupe financier américain KKR, qui lâche Belin pour la modique somme de 17 milliards de francs. Et l'argent coule à flot. KKR a racheté Nabisco (dont Belin) il y a tout juste quelques mois, pour 25 milliards de dollars. En moins de deux heures, le Crédit Lyonnais a rassemblé l'argent nécessaire à BSN pour racheter Belin. Des milliards de dollars d'un côté, des milliards de francs de l'autre... et tout cela passe en un instant d'un coffre-fort à un autre.

Pour faire sans doute bonne figure, le PDG, qui connaît le mécontentement sur les salaires qui fait parler dans les ateliers, a accordé, par le biais d'une augmentation de coefficient, une augmentation de 150 à 200 F pour les salaires parmi les plus bas. Mais lui parle surtout des restructurations nécessaires qu'occasionnerait le rachat.

Mais cela ne nous impressionne pas et ses discours sur la flexibilité suscitent même des réactions d'hostilité dans les ateliers, lorsqu'ils sont suivis de mesures. Ainsi, le lundi 26 juin, au Conditionnement, 140 travailleuses ont signé une pétition pour protester contre la mutation en équipe inverse de deux contremaîtresses estimées dans l'atelier. Après un premier recul, la direction a maintenu sa décision. Mais c'est un avertissement pour elle que, dans les ateliers, nous ne sommes pas prêts à la laisser faire sans réagir, et ce, quel que soit le propriétaire de l'usine, Nabisco ou BSN.

ICI-Francolor (Oissel - 76)

UN RATÉ POUR LE PATRON

Pour plaire à la maison-mère qui a fait 16 milliards de bénéfice en 1988, nos patrons soignent leur look. Ils rasent les vieux bâtiments, repeignent, refont des routes et surtout envisagent 400 licenciements d'ici 1992. Parmi les travailleurs, le mécontentement existe et vient de se manifester.

Le 9 juin, à l'occasion d'une campagne *"L'eau a besoin de l'homme"*, l'administrateur et hygiéniste du groupe avait été invité, ainsi que les médias. Mais la visite connut quelques problèmes. Tout d'abord un grand chef, pressé de tout nettoyer, envoyait 700 tonnes de boues toxiques dans la Seine, au moment où le Port Autonome faisait un contrôle près de l'usine. Ensuite, des bruits courant sur une action de la CGT, le patron convoquait les syndicats pour leur faire la leçon sur l'intérêt de cette visite et le danger de perdre notre crédibilité en faisant grève. La réponse ne s'est pas fait attendre : plusieurs délégués CGT, indignés du chantage, ont appelé à 24 heures de grève.

Du coup, le patron a préféré tout annuler. Ce qui n'a pas empêché 40% des ouvriers de faire grève, à la fois contre les licenciements et pour des augmentations de salaire. Et l'on a vu le directeur et le chef du personnel obligés d'ouvrir eux-mêmes la barrière, bloquée symboliquement par une ficelle, sous les quolibets du piquet de grève.

Depuis notre patron ne cesse de se lamenter. Il envoie des lettres pour s'expliquer. Il fait des réunions pour qu'on lui explique ce qui ne va pas. Début juillet, il se pose toujours des questions.

Il est vrai qu'il a de quoi s'inquiéter : cela faisait des années qu'il n'y avait eu autant de grévistes à ICI.

Correspondant LO

CHU Rouen

RETOUR DE BÂTON POUR LA DIRECTION

Le dernier mauvais coup de la direction de l'hôpital Charles-Nicolle de Rouen contre un de nos collègues ambulanciers s'est retourné contre elle. Ce travailleur, qui avait oublié pour quelques minutes ses clés sur son ambulance, avait en effet joué de malchance, puisque son véhicule a été volé. Or la direction (d'autant plus sévère qu'il s'agissait d'un travailleur combatif) n'a rien trouvé de mieux que de le menacer de mesures disciplinaires, voire de le faire passer devant le conseil de discipline pour cette inattention qu'elle qualifiait de "faute professionnelle".

Mais la réaction de ses camarades de travail ne s'est pas fait attendre et c'est par une journée de grève, le jeudi 29 juin, qu'ils ont manifesté leur solidarité. Le service ambulance n'a d'ailleurs pas été le seul à compter des grévistes. D'autres services ont également débrayé. Une délégation d'ambulanciers a été reçue le jour de la grève par la direction, qui a alors déclaré qu'il n'avait jamais été question de conseil de discipline et qu'un blâme sera la sanction retenue.

Même si elle n'a pas totalement cédé, la direction a reculé, et le blâme qu'elle maintient lui a coûté le prix d'une journée de grève, c'est-à-dire notre travail au tarif des ambulanciers privés. Elle a senti la douloureuse !

Ce dont on peut être sûr, c'est que désormais la direction y regardera à deux fois avant de sanctionner un des nôtres.

Correspondant LO

Continent (Cherbourg-Manche)

UNE DIRECTION HORS COURSE

Récemment dans le journal local *La Presse de la Manche*, un article avait pour titre : *"Qualifié pour les "France" et licencié de son travail"*. Il s'agirait d'un employé de Continent à Cherbourg à qui la direction avait intimé l'ordre de choisir entre le sport et son travail ! Cet employé prenait en effet sur ses congés pour s'adonner à son sport favori : le cyclisme. Il avait de temps en temps besoin de son samedi, par exemple pour la qualification du championnat de Normandie, en juin dernier. Mais voyez-vous, la direction de Continent - 282 employés - avait absolument besoin, justement, de cet employé, ce jour-là, sinon le magasin coulait... Elle finit donc par licencier notre collègue.

☐ Il faut dire que depuis un an environ, nos conditions de travail se dégradent : plusieurs licenciements individuels ont eu lieu pour des questions d'horaire ou de poste, la direction prenant prétexte d'une demande de changement pour se débarrasser de certains de nos collègues. Elle veut un personnel malléable et disponible pour son magasin 24 heures sur 24. La vie familiale, les problèmes d'enfants ou autres n'existent pas à ses yeux.

Les pressions se multiplient pour nous faire venir les jours fériés, les réflexions fusent pour quelques secondes de retard, et plusieurs employés ont eu des problèmes pour récupérer des heures supplémentaires qu'ils avaient effectuées.

Le directeur traîne souvent dans le magasin, cherchant à trouver ce qui pourrait motiver une réflexion désobligeante.

Tous les mois lorsqu'on regarde notre fiche de paie, on a toujours du mal à y croire : 4800 F net par exemple pour 20 ans d'ancienneté lorsqu'on travaille à plein temps, beaucoup moins si l'on est à temps partiel, ce qui est le cas de la majorité du personnel.

Pas difficile dans ces conditions de trouver les raisons de la bonne santé financière de Promodès - dont font partie les magasins Continent - qui remplit les colonnes des journaux spécialisés !

Et pas étonnant encore que, depuis quelque temps, le mécontentement monte.

Correspondant LO

Bata (Usine de Moussey-Moselle)

CHEZ BATA, ON EN A PLEIN LES BOTTES !

Bata, le numéro 1 mondial de la chaussure, emploie près de 4 500 personnes en France, dont plus de 1600 dans la principale usine du groupe, à Moussey, en Moselle, entre Sarrebourg et Lunéville. Ce trust canadien possède des usines aux quatre coins de la planète, en Asie, en Afrique du Sud et en Amérique latine. Cela n'empêche pas les dirigeants de Bata de prétexter de la concurrence étrangère pour justifier leur façon d'exploiter les travailleurs. Prétexte qui leur permet de profiter des bas salaires en vigueur dans certains pays pauvres et ici de les baisser autant qu'ils peuvent et de faire sauter une à une les protections sociales.

L'usine de Moussey a été construite dans les années 1930. Autour il y a les cités de Bataville, le complexe sportif Bata et bien sûr le magasin de chaussures... Bata. Tout est à Bata. Et pour donner du cœur à l'ouvrage aux travailleurs, chaque embauche est sonorisée avec les derniers tubes du hit-parade hurlés par des haut-parleurs au-dessus de la porte.

Question salaires la musique est différente : avant, le salaire aux pièces était la règle, mais en 1986 la direction a entièrement réorganisé l'usine ; au lieu de chaînes de production centralisées, elle a installé des «miniplants» - ce sont des ateliers de 100 à 150 ouvriers qui font la chaussure, de la matière première à la mise en boîte. Le but avoué de l'opération était de réduire stocks et délais de fabrication, le but inavoué étant d'éviter qu'une grève même localisée ne bloque toute la production.

Mais surtout la conséquence de tout cela a été une baisse brutale des salaires que les syndicats ont chiffrée de 10 à 28% selon les postes de travail. La majorité a perdu autour de 1000 F mensuels d'un seul coup. Cela s'est traduit pour les couples - nombreux chez Bata - par une perte de 2000 F et plus par ménage. On ne compte plus depuis cette époque les saisies-arrêts sur salaire.

A titre d'exemple un ouvrier qualifié - titulaire d'un CAP donc - gagne chez Bata de 4000 à 4400 F net mensuels et pour un OS, c'est moins de 4000 F. *«Pas un pas sans Bata»* dit la publicité ; avec les salaires de chez Bata on ne va pas bien loin en tout cas. D'ailleurs pour venir travailler il faut payer : pour emprunter les cars de l'usine il en coûte 150 F par mois, retenus sur la fiche de paye.

Par contre une fois au travail la direction ne veut plus nous lâcher : actuellement on nous oblige à faire une demi-heure de plus par jour pour - prétend la direction - récupérer à l'avance des ponts que nous aurons en novembre prochain. Et la direction n'a pu faire passer sa mesure qu'en faisant le chantage au licenciement collectif.

Car la flexibilité, cela connaît la direction Bata qui, comme le disait un journal local, estime que dans la chaussure il faut *«adapter la loi à sa pointure»*. Et la loi, Bata lui écrase les orteils, au point qu'elle a été condamnée par le tribunal d'instance de Sarrebourg pour infraction à la législation du travail pour avoir organisé des horaires élastiques de 34 à 44 heures mensuels selon les commandes. Bata faisait venir en heures supplémentaires... sans les payer ! Une condamnation, bien douce il est vrai, de 26 000 F pour 99 infractions relevées.

Enfin, depuis l'an passé, Bata a lancé ce qu'elle appelle des *«ateliers ruraux»* ; ça c'est le retour au travail à domicile. Le principe est simple ; Bata forme en 3 mois une personne à qui elle fournira machines, matières premières et local dans un village avec une garantie de travail de trois ans. A charge pour elle d'embaucher 8 à 9 ouvriers. Les inspecteurs du travail ont bien du mal à faire respecter les conditions de travail et de sécurité. C'est vraiment le retour au siècle passé !

A Bata cela fait bien longtemps qu'il n'y a pas eu de grève. Un jour ou l'autre ça finira par déborder !

LA SOUSCRIPTION

TOTAL A CE JOUR : 1 010 300 F

Avec un décalage, l'argent et les listes de souscription rentrent... et on espère que ce n'est pas fini ! Alors nous continuons - et nous continuerons dans les numéros suivants - à publier les résultats de la souscription.

Bien que la campagne électorale soit terminée, il est toujours possible de souscrire : chèque bancaire à l'ordre de *"Lutte Ouvrière"* ou virement postal à Lutte Ouvrière, CCP 3117586 W La Source, avec mention "Souscription".

Le meeting du Zénith le 11 juin dernier.

Cité La Caravelle **(VILLENEUVE-LA-GARENNE - 92) :** Dominique : 15 F. Bernard : 10 F. Sehier P. : 100 F. Labbé : 15 F. Oubaid : 15 F. Dot : 10 F. Guitare : 10 F.

Chausson et Oct **(ASNIERES - 92) :** André : 20 F. Pollievre Pierre : 20 F. Vaillard Michel : 50 F. Roger : 20 F. Soutien au Mº Asnières-Gennevilliers : 162 F.

Delachaux **(GENNEVILLIERS - 92) :** Ma rallonge : 200 F. Richard : 100 F. Gérard : 30 F. Chekaba : 10 F. Djahnine : 10 F. Ali : 30 F. Amarir : 50 F. Abdelhamid : 150 F. Viana : 15 F. Gilali : 10 F. Jean-Charles : 30 F. Diarra Souklaroa : 20 F. Ali Amar : 10 F.

Thomson **(CERGY - 95) :** 2e liste : Christiane Descamp : 40 F. Pierre Bouton : 10 F. Frédéric Brun : 100 F. Aldo : 100 F. Un ouvrier : 10 F. Pierre Brisson : 10 F. Daniel Pasquette : 10 F. Madeleine Rio : 15 F. Un dessinateur : 30 F. Anonyme : 20 F. Un autre : 10 F. Henry M. : 20 F.

NEMOURS (77) : ZUP : 50 F.

VILLEPINTE (95) : Michel : 50 F. Anne : 50 F.

LAON (02) : M. Guerbé : 100 F. Mme Remaele : 50 F. Painvin : 50 F. Daniel V. : 30 F. Soutien à la Cité Champagne : 200 F. Picqueur Marie : 100 F. Chalmandrier : 50 F. Picqueur Dominique : 100 F. Malhomme Patrice : 50 F. Clippe Claude : 10 F. Un sympathisant : 30 F. Une autre : 30 F. Soutien à Carnaud, Laon : 310 F.

PARIS (suite) : Pino J. Carlos : 100 F. Paris 19e : 250 F. Hervé : 50 F. Philippe 2e versement : 100 F. Un camarade grec : 20 F. Soutien : 40 F. Thierry de Noisy-le-Sec : 50 F. Un copain : 300 F. Jean Esther : 1000 F. Bruno : 40 F. Pour une Europe des travailleurs : 50 F. Kilani Christelle : 50 F. Pous Christophe : 50 F. Vic : 2000 F. Palasse : 500 F. Bird : 1000 F. Mireille Bardos : 200 F. Philippe, un copain : 200 F. Denise, Annecy : 100 F. Lise (copine) : 100 F. Vive l'Europe débarrassée du capitalisme : 500 F. Marc : 65 F. Aude : 50 F. Christine : 50 F. Avramesco René, (un animateur de Lénine), Paris PTT 12e : 100 F. Manuel : 50 F. Christian et Solange : 600 F. Jacqueline : 150 F. Mémé : 50 F. Françoise : 400 F. Pascale : 200 F. Une ex-copine : 200 F. Cornu : 300 F. Thillou : 100 F. Bensoussan : 150 F. Aronovici : 300 F. Hallard Raymond : 2000 F. Eleveur de chèvre Ambert : 100 F. Parent militant : 200 F. Ancien SKF Ivry : 50 F. Momo : 50 F. Polo ancien SKF Ivry : 50 F. Martine : 15 F. Didier : 50 F. Lancien : 15 F. Gilbert : 100 F. Henri : 100 F. Jacques : 20 F.

ORLEANS : Aziz : 200 F. Un tourneur : 200 F. Une ASH : 100 F. Eliane, retraitée : 50 F. J.-P. : 200 F. Alain et Nadine : 20 F. Nicole Roch : 100 F. Michel Bourrault : 200 F. Claudie : 250 F. Liste de soutien Orléans : 106 F. Liste de soutien : 221 F. Liste de soutien : 110 F. Lacour : 50 F. Marchon : 30 F. Ménard : 50 F. Vincent et Sylvie : 200 F. Christian Fortin : 50 F. Pierre et Roselyne : 200 F. Ludo : 50 F. Une travailleuse : 200 F. Une institutrice : 100 F. Un étudiant : 200 F. Une étudiante : 100 F. Pour arrondir : 13 F. Arnault M. : 100 F. Liste de soutien d'Orléans : 370 F. Bernard Metier : 200 F. Patricia : 100 F. Beauvaller : 50 F. Une collégienne : 40 F. Jean-Michel : 50 F. Elise : 20 F. Une vendeuse : 100 F. Mauhais P. : 100 F. Marquez E. : 50 F. Paulo, employé ville : 50 F. François : 150 F. Une travailleuse ***Alcatel :*** 100 F. Michel ***Alcatel :*** 200 F. ***SNCF Orléans :*** Voillot Chantal : 50 F. Jafare Michel : 50 F. Lacroix Fabien : 50 F. Dumerain Christian : 50 F. Lamiable Michel : 150 F. Frédéric : 30 F. J. manuel : 20 F. Florent : 50 F. Gérald : 100 F. Marie-Pierre : 200 F. Jean-Luc : 100 F. Stéphane : 50 F. Une locataire Argonne : 200 F. Copain de Philippe : 30 F.

BORDEAUX : N. G. : 50 F. LP : 50 F. ***Grama :*** 3 donneurs : 250 F. François «Vive la lutte des travailleurs» : 100 F. Francis : 50 F. Anne-Marie : 50 F. Edith : 30 F. Mylène : 50 F. Thierry : 50 F. Khamsithideth **(ANGOULEME) :** 20 F. Lydia : 50 F. Anne-Marie : 100 F. Joël : 50 F. Jean-Philippe : 30 F. Liste Crama : 18 donneurs : 450 F. Alain : 20 F. JM DS : 200 F. Marial : 50 F. Fraysse Nicole : 20 F. Nadia : 50 F. Raymonde : 100 F. Thierry : 100 F.

BEGLES (Mammouth) : 50 F. Hôpital Sud : 100 F. Hôpital Sud : 200 F. Hôpital Sud : 100 F. Hôpital Sud : 50 F. Militante de Lutte Ouvrière : 100 F. Michel : 50 F. Militant du PC : 20 F. Une sympathisante : 50 F. Glen : 20 F. Deuric (Supermarché Talence) : 30 F. Marc ***Alsacienne :*** 100 F. **BEGLES :** 2 donneurs : 150 F. Lucien, agent de maîtrise Villenave d'Ornon : 200 F. ***Hôpital St-André :*** Turquin William : 50 F. Carrera Guy : 100 F. Cazenave Daniel : 100 F. Anonyme : 30 F. Christian : 100 F. Pilot Jacques : 100 F. Robert Jean-Luc : 200 F. Un maçon : 30 F.

BORDEAUX : Jean-Pierre : 50 F. Yves : 90 F. Le Dortz Michel : 100 F. Jean Dubour : 30 F. Inauldi : 5 F. Muriel Casies : 10 F. Léognan Joseph 1er versement : 50 F. 2 Chiliens (Château Raba) : 50 F. Lazes Isabelle **(BEGLES) :** 20 F. Anonyme (Cité Daurat) : 20 F. Pineau Albert : 50 F. 9 donneurs : 850 F. Paul sympathisant : 20 F. Hosto : 10 F. Soutien Hosto 3 personnes : 50 F. Soutien Pessac 3 personnes : 100 F. Péné Anne : 10 F. Bézombes Céline : 50 F. Moortgat Thierry : 30 F. Alain et Denise : 50 F. Cevaer : 14 F. Oséarez : 40 F. Flamont : 20 F. Belle : 20 F. Bouscaud : 20 F. Messager : 30 F. Arthur : 20 F. Prospect Carriet : 12 F. Prospection Génicart : 68 F. Güege H. : 15 F. Dane H. : 20 F.

ANGOULEME ***Leroy-Somer :*** Un travailleur : 50 F. Un travailleur : 100 F. Un travailleur : 300 F. Un travailleur : 100 F. Un travailleur : 50 F.

ANGOULEME : Catherine : 50 F. Daniel : 90 F. François : 100 F. Jean-Pierre : 100 F. Rougerie : 20 F. Ginette : 50 F. Parents sympathisants : 300 F. Edli : 10 F. Gourdon : 15 F. Mireille : 50 F. Pour Arlette : 15 F. Jacky : 30 F. Bagout : 10 F. Didier : 50 F. Parents sympathisants : 300 F. Daniel : 50 F. Terrassol : 30 F. Mainguy : 100 F.

BORDEAUX : Collecte au drapeau et meeting : 1660 F. Anonyme : 50 F. Ritouet Odette : 50 F. Carretey : 50 F. Benichey : 50 F. Provost : 100 F. Benichou : 20 F. Bonnardel : 100 F. Lopez : 50 F. Une ouvrière de l'***Alsacienne Cestat :*** 15 F. Patrick : 100 F. ***Hôpital Sud :*** 5 donneurs : 320 F. Prospections Begles et Talence 6 donneurs : 150 F. Ginette ***Hôpital Sud :*** 50 F. Mimi : 50 F. Marché Léognan : 50 F + 10 F. René Hôpital Sud : 24 F. Congeas D. : 30. F. Hélène Hôpital Sud : 50 F. Un copain : 50 F. Brancardier Hôpital Sud : 20 F. Christine Hôpital Sud : 50 F. Montrouge Hôpital Sud : 50 F. Coudère : 20 F. Un copain : 50 F. Un commerçant : 50 F. Anonyme Tour Château Roba : 20 F. Anonyme : 200 F. Wendel : 50 F. Isabelle : 50 F. Anonyme : 60 F. Forbin Karim : 200 F. Joël Lefon : 50 F. Bernadette Mounier : 100 F. Copain pâtissier : 50 F. Etudiant Mauricien : 60 F. Jean-Claude Vasori : 100 F. Une sympathisante : 400 F. Anonyme : 7 F. 3 donneurs de Bègles : 90 F. Un sympathisant de Bègles : 20 F. Anonyme de Bègles : 20 F. Hôpital Sud Bordeaux : 480 F. (7 donneurs) Vieil anar : 100 F. Trullien José : 10 F. Dithurbide J.-C. : 10 F. Rascalou Giovanny : 15 F. Pepin Pascal : 30 F. Violleac : 10 F. Clavrie : 10 F. Villeborle : 10 F. Sylvie : 50 F. Dubanc : 20 F. IBN.S : 10 F. ***Saint-Michel :*** 40 F. Capucins : 90 F. ***Auchan :*** 11 F. Secians : 30 F. Josianne : 15 F. Rudenko : 5 F. Al Ahmer : 5 F. Copain Bordeaux : 20 F. Pour Arlette : 20 F. Travailleur ***Sogerma :*** 100 F. Une Bordelaise : 20 F. Slaouti Hélène et Karine : 10 F. Ch. L. Floirac : 10 F. En soutien : 10 F. Roland : 100 F. Lange Patrick : 30 F. Une femme du PC : 22 F. Léo : 50 F. Cerantes : 30 F. Waclawski : 30 F. Martial Francis : 30 F. Un camarade : 10 F. Philippe : 50 F. Mme Goy : 10 F. M. Brousse : 20 F. Louis : 24 F. Laborde : 100 F. Descombes : 15 F. Courbière : 10 F. Valladon : 15 F. Calatayun : 110 F. Auguste : 100 F. Cailheton : 10 F. Préchou : 30 F. Lafon Jacqueline : 100 F. Hôpital Sud : Billard : 30 F. Mara : 20 F. Jaza : 30 F. Turjmoin : 30 F. Rolland : 20 F. Copine : 15 F. Copain : 10 F. Copine : 30 F. B. : 30 F.

PESSAC : Batiste Jacqueline : 10 F. Mourguen : 10 F. Mourguen mère : 10 F. Céline : 20 F. Marie : 20 F. Isabelle : 20 F. Femme Castres : 10 F. Boirie Jeanine : 30 F. Aranjo : 30 F. Muller : 20 F. ***CCP*** Bordeaux 33 donneurs : 1280 F.

BORDEAUX ***Crama :*** Cured : 100 F. Lacoste G. et H. : 100 F. Cori : 100 F. Soutien 15 personnes : 880 F. Ruopoli : 40 F. Brosseaudi : 50 F. Soutien : 20 F + 20 F + 20 F + 20 F + 20 F. Duserre : 15 F. Hurtz M. : 100 F.

BORDEAUX : X. : 20 F. Bos : 50 F. Marché de Lormont et Bordeaux : 100 F (8 donneurs). Mireille du Médoc : 60 F. Alain : 20 F. Bonheur Laurence : 150 F. Vial M. : 50 F. Didon Jacques : 50 F.

REGION PARISIENNE : un ami : 1500 F. Un sympathisant africain : 50 F. Nath. : 150 F. Un sympathisant : 50 F. J.-Pierre Anthony : 200 F. F. Letin : 20 F. Un copain : 5 F. O.H. PARIS : 2000 F. Un stagiaire AFPA Le Plessis : 100 F. Merle : 100 F. Compech : 50 F. Titi l'aérobic : 50 F. Eric : 200 F. Anonymes : 100 F. Soutien d'Asnières : 22 F. Campani : 400 F. Sylviane : 200 F. Copains de Nemours : 300 F. Un sympathisant : 200 F. Un extrémiste : 40 F. Soutien étudiants : 50 F. Un ami d'Outre-Rhin : 5000 F. Michel : 200 F. Christine : 300 F. Christophe : 50 F. Olivier : 50 F. Un copain : 1400 F. Des parents : 100 F. Une copine étudiante : 400 F. Fabrice (de Bordeaux) : 100 F. Fred : 200 F. Sarah : 100 F. Soutien Peronne : 100 F. Un étudiant : 50 F. Pour compléter : 40 F. Un ajusteur : 50 F. Un ouvrier Citroën : 30 F. Un maghrébin : 20 F. Un ouvrier Citroën : 20 F. Un ouvrier : 10 F. Une non-ouvrière : 50 F. Christine : 100 F. Roger et Jacqueline : 100 F. Sylvia : 70 F. Soutien de Morval (62) : 200 F. Soutien de Peronne (80) : 630 F. Jeanne : 100 F. Marie : 200 F. Etudiants (Paris) : 150 F. Christine Lafont : 200 F. Sophie Rojouan : 100 F. Didier Lafaye : 200 F. Pascale : 400 F. Chhoy : 50 F. Alain : 35 F. Une copine : 415 F. Marché de Gennevilliers : 22 F. José-Marie-Claire : 200 F. Louis Air-Pinder : 300 F. Yves : 200 F. Jean-Jacques : 400 F. Guy : 300 F. Soutien de Rosières-en-Santerre (80) : 480 F.

REGION PARISIENNE : Roussel : 50 F. Gaghielmi : 100 F. Darracq : 100 F. Mercier : 50 F. Z.Y. : 100 F. J.F. : 40 F. Copains : 1560 F. Jean-Louis et Ascussion : 325 F. Antoine : 50 F. Patrice : 50 F. Myriam : 100 F. Philippe : 40 F. Bob : 25 F. Denise : 50 F. Loulou : 100 F. Frédéric : 200 F. Une maman qui vote A.L. : 50 F. L'invitée : 40 F. Nadia : 30 F. C'est plus cher que la fête : 140 F. Soutien Paris-Sud : 40 F. Vetier : 200 F. Pouey : 50 F. Hélène : 40 F. Domont : 100 F. Réal : 50 F. Liliane : 60 F. Perdieu : 100 F. Annie : 50 F. Brulez : 100 F. Zaoui : 50 F. Gaudin : 100 F. Seddiki : 100 F. Bebguigui : 20 F. Chazal : 20 F. André : 500 F. Pierre : 150 F. Darcher : 50 F. Pascal pour la fraternité : 50 F. Nicolas : 400 F. **BEAUVAIS :** Pasquier : 10 F. Moleurs : 20 F. **REGION PARISIENNE :** Gilbert : 20 F. Goncalves E. : 20 F. Eminouic : 20 F. Mohamed : 50 F. Moummad : 20 F. Mohamed : 20 F. Jojo : 20 F. Echana : 100 F. Lenach : 50 F. Mohamed : 20 F. Aithoumad : 30 F. Croi : 20 F. Bensou : 25 F. Tander : 50 F. Mohamed : 35 F. Daniel : 100 F. ***Thomson-Velizy :*** un copain : 500 F. Bernard : 100 F. Arlette : 50 F. Menal : 100 F. Tonio (licencié de TTE) : 100 F. Thierry : 15 F. Patrick : 35 F. Philippe : 20 F. Gilles : 30 F. Un monteur : 20 F. Mouloud : 10 F. Jacquemart : 15 F. Un contrôleur : 100 F. Joseph : 20 F. Serge : 20 F. **BERNAY :** le stade Mme R. 50 F. M. C. : 25 F. Une retraitée : 25 F. Un travailleur d'Atochem : 50 F. Marché : 34 F. Un travailleur CDIP : 25 F. **PARIS :** Nadia : 100 F. Famille : 400 F. Annie : 50 F. Sylvie : 50 F. Brigitte : 100 F. Alain : 50 F. Profs : 230 F. ***Alcatel-Velizy :*** Josiane : 300 F. Louis : 400 F. Joss : 150 F. Une secrétaire : 50 F. Une secrétaire : 50 F. B.L. : 300 F. M.B. : 100 F. Daniel : 150 F. Georges : 50 F. Soutien Malakoff : 65 F. Bernadette L. : 60 F. Rome (mon argent de poche) : 10 F. Sympathisant : 30 F. Cadre HLM : 500 F. Pour l'Europe Socialiste : 300 F. C.S. : 300 F. Pour une Europe Rouge sans patrons ni curés : 200 F. V.E.P. : 15 F. Françoise : 50 F. Fat. : 20 F. B.N. : 20 F. Claudie : 50 F. Renée : 50 F. Pernette : 200 F. Jean-Marc : 300 F. Une mère : 400 F. Juliette B. : 100 F. Lina : 100 F. Fadhila : 200 F. Aimée C. : 50 F. Maud : 50 F. Eliane F. : 200 F. Fatima Faidoli : 200 F. Gabrielle Thomas : 100 F. Un partisan : 50 F. Michèle : 30 F. Hélène : 200 F. Bébert : 50 F. France : 50 F. Marlène : 50 F. Ardine : 50 F. Kovri : 30 F. La Globe : 40 F. Vive la lutte : 50 F. Pour la réussite : 50 F. Sohmy : 300 F. Nanterre : 82 F. Patricia : 300 F. Bernard et Eliane : 600 F. Malick : 100 F. Laurent : 200 F. Soutien Villeneuve-la-Garenne : 100 F. Ahmed : 30 F. Marie : 50 F. Béa : 200 F. Villeneuve-la-Garenne : 110 F. Bruno : 700 F. Didier : 200 F.

PARIS : Patricia : 100 F. G. et G. : 200 F. Steph et Fadi : 200 F. Laurence : 200 F.

LAON : Philippe : 50 F. Cité Champagne et Cordon et Equipement : 64 F. Dane : 50 F. Lauez : 20 F. Chout : 5 F. Marché de Laon : 30 F. **REGION PARISIENNE :** ***PTT Paris 17 :*** Christine : 100 F. Loïc : 200 F. Louis : 50 F. Pons : 50 F. J.-Pierre : 100 F. Guy : 30 F. Patrick : 10 F. OET : 10 F. Thierry : 100 F. Jean-Pierre : 50 F. Collecte PTT Paris 17 : 215 F. Levret : 100 F. ***PTT Issy centre de tri :*** Papypapa : 50 F. Phil drom : 100 F. Santa Maria : 30 F. Sophie : 50 F. Audo : 20 F. Pose : 50 F. Cammas : 20 F. Aumaitre : 30 F. Laumouaa : 20 F. Ramsamy : 20 F. Quéré : 50 F. Ducasse : 30 F. Daviau : 40 F. Buval : 20 F. Vallès : 15 F. Couffle : 20 F. Rino : 200 F. ***PTT Garage Keller :*** Pailler : 200 F. Cappe Sylvain : 10 F. Frédéric Mangin : 100 F. Périé Francis : 20 F. Crouril J.-Pierre : 20 F. Michon J.-Luc : 50 F. Nouazé : 50 F. Ginestal : 100 F. Gatan : 20 F. Veuillot : 20 F. Evelyne : 150 F. ***PTT Issy centre de tri :*** Béatrice : 30 F. Jean-Paul : 10 F. Jean-François : 33 F. Arnaud : 100 F. Sidmoum Dominique : 50 F. Melkomian Jean : 50 F. Wilgaux Jean-Luc : 50 F. Poquin Eric : 300 F. Mialme Alain : 20 F. Agenor Serge : 30 F. Astoufi Dominique : 30 F. Fayo Christian : 20 F. Peyronnet Bernadette : 100 F. Kressmann François : 20 F. Pernelle : 500 F. **PARIS :** Henry : 50 F. Soutien familial : 230 F. Frangine : 100 F. **REGION PARISIENNE :** ***Alcatel Radiotéléphone Colombes :*** Boulic : 250 F. Breton : 500 F. Morice : 100 F. Robert : 100 F. Guyomarch : 20 F. Chartier : 100 F. Rumeau : 100 F. Bloch : 50 F. Cellier : 20 F. Belicaud : 150 F. Sanbal : 100 F. Salek : 50 F. Colau : 100 F. Lepetit : 50 F. Ciri : 100 F. Bris : 30 F. Bibos : 20 F. René : 50 F. Grégoire : 250 F. Morhtar : 20 F. Foucher : 20 F. Picquet : 20 F. Gerraux : 50 F. Bastard : 20 F. **COLOMBES-GENNEVILLIERS-VILLENEUVE :** Gérard : 50 F. Dutertre : 20 F. Garnotel : 7 F. Blazic : 25 F. Jansen : 20 F. Mathe Christian : 100 F. Boizard Cathy : 50 F. Lamoureux Fernand : 30 F. Philippe : 100 F. Labbi : 10 F. Ehijani : 12 F. Meidi : 10 F. Zohar André : 52 F. Auder : 100 F. Eiors Marie-J. : 50 F. ***Via-Assurances :*** Laurent : 20 F. Fatoux : 50 F. Benlolo : 100 F. Jean-Louis : 200 F. Jacques : 1000 F. Nadine : 200 F. Le Maître : 20 F.

CHALON-SUR-SAONE : Vaillant : 300 F. F. : 1000 F. Un travailleur de la Satel : 100 F. B. chômeur : 20 F. Sympathisant Kodak : 10 F. Un prof. humaniste : 90 F. Une copine de Châlon : 1500 F.

DIJON : Soutien Peugeot : 20 F. Un enseignant : 52 F. Une étudiante : 200 F. Philippe : 100 F. Karine : 100 F. Patricia : 50 F. Eric : 50 F. Kas : 300 F. D. V. : 100 F. A. H. : 100 F. Maurice : 100 F. Robert : 10 F. Jacques et Mireille : 20 F. Gilares G. : 50 F. Gilares J. : 15 F. Gilares C. : 20 F. GBM : 400 F. Un copain de Fontaine d'Ouche : 400 F. Un copain de Beaune : 100 F. Gaurait : 10 F. Jean-Louis : 20 F. Collecte Amora : 55,50 F. Ouvrier du bâtiment : 200 F. Sympathisant Beaune : 100 F. Bernard, manœuvre : 20 F. Marthe, aide-ménagère : 15 F. Millet Jacques, enseignant : 100 F. Anonyme : 100 F. Frère : 200 F. Roselyne : 100 F. Alain : 2000 F. Jean : 400 F.

LE CREUSOT : Soutien Cité Harfleur : 23,50 F. Collecte Creusot-Loire (Framatome ACK) : 181,35 F. Soutien marché : 40 F. Une ouvrière sympa : 35 F. Une intérimaire jeune et mal payée : 50 F. Michel et Daniel d'Autun : 100 F. Un retraité socialo : 20 F. Un ouvrier révolté : 50 F. Deux profs de Mathias : 20 F. Une prof. incontrôlable : 15 F.

HAUTE-MARNE : Evelyne : 200 F. Patrice : 80 F. Annie, retraitée : 300 F. Jean-François : 420 F.

NEVERS : Pascal : 200 F. Françoise : 30 F. André : 20 F. Olivier : 50 F. Marie-Laure : 40 F. Laurent : 20 F. Jean-Marc : 50 F.

ORLEANS : Lamiable J. : 300 F. J.-M. Laforge : 200 F. Un travailleur Alcatel : 50 F. Alain (Alcatel) : 30 F. Un sympathisant : 200 F. Tuffé Jacques : 100 F. Mme Vialard : 50 F. G. Tétu, Roto : 50 F. I. Réau : 100 F. O. Gerbel : 50 F. C. S. : 20 F. Débutant en la matière : 50 F. Schoffer : 10 F. A. Gendra : 150 F. B. Pérot : 100 F. MM. Boile : 200 F. Erick Nicole : 50 F. Micheli : 20 F. A. Micheli : 100 F. Pommier : 100 F. Une ouvrière : 50 F. Christian : 20 F. Nathalie : 50 F. Un travailleur Federal Mogal : 50 F. Un travailleur Thomson Brandt : 50 F. P. Claret : 50 F. Une copine : 100 F. J. J. et I. Perin : 50 F. Ouvrier de la SIFA : 50 F. Mère candidate : 100 F. M. Claire : 100 F. Pour Arlette : 50 F. Christianne : 50 F. Sacchierie : 100 F. Jean : 100 F. Elcorde : 30 F. J.-C. : 50 F. Corrignan : 40 F. Bordenave : 200 F. Michel, étudiant : 50 F. Un copain : 100 F. Ouvrier Michelin : 60 F. Salarié Strudal : 50 F. Un étudiant sympathisant : 100 F. Listes de soutien : 1200 F.

SNCF ORLEANS : R. Lafforgue : 50 F. Coudré Lucette : 50 F. C. Delanoue : 50 F. P. Renaud : 50 F. Soutien : 200 F.

BOURGES : Roland : 70 F. Dominique et Huguette : 100 F. Soutien quartier Gibjones : 315 F. Quartier Chancellerie : 854 F. St Germain du Puy : 212 F. Soutien : 90 F. Une camarade de travail : 30 F. Mme Perronet : 50 F. C. Perronet : 100 F. ***Hôpital Bourges :*** Soutien : 20 F. Une infirmière : 30 F. M. Odile : 200 F. Raymond et Marie-Jeanne : 100 F. Arlette : 80 F.

Souscription (suite)

LIMOGES : Fred : 10 F. Un soutien : 10 F. Dupuis Patrick : 10 F. Eric : 100 F. Marle : 300 F. Valade : 50 F. Martin : 100 F. Martial : 45 F. Martin J.-P. : 30 F. Marc : 50 F. J.-H. Denis : 100 F. Daniel, cheminot : 30 F. Edith : 50 F. Mécanicien : 300 F. Ouvrier : 20 F. Sondeur : 15 F. Yves routier : 30 F. Thierry chômeur : 20 F. Chaudronnier : 30 F. Secrétaire : 50 F. Mécanicien : 20 F. Mallavaud : 100 F. Anonyme : 100 F. Collectes : ***SNCF :*** 400 F. ***CAEP :*** 185 F. Soutien ***SNCF :*** 1010 F. Soutien : 997 F. Lacroix M.-F. : 50 F. Pecoul : 50 F. Roulet : 50 F. Chadelaud : 100 F. Anonyme : 50 F. C. Burte : 100 F. Nicole : 50 F. Guidecelli : 100 F. Une copine : 1000 F. ***CHS Esquirol :*** Vallejo J.-L. : 100 F. Augris : 100 F. Marie-Pierre : 40 F. Soutien : 450 F.

VIERZON : Une mère de famille : 200 F. Mme Chanteoiseau : 80 F.

MONTARGIS : Maria Louisa : 400 F. Un camarade : 100 F.

CORREZE : Jacqueline : 200 F. Zouzou : 100 F. Anita : 30 F. Grand-mère : 100 F.

BORDEAUX : Lise : 100 F. M. Santucq : 20 F. Mme Brahim : 20 F. Jeanine : 20 F. Alain : 50 F. Didier : 50 F. Cormerais : 20 F. Eric : 20 F. Dame marché Cestas : 30 F. Dédé : 100 F. T. Bellegueille : 10 F. Philippe : 100 F. X. : 20 F. Anonyme : 20 F. Juan : 12 F. Babenko Alga : 30 F. B. Herrero : 20 F. Soutien Grand Parc (3 p) : 60 F. Travailleur ***Sogerna :*** 100 F. Réservoir rouge : 150 F. Mère solidaire : 200 F. M. Munduteguy : 50 F. Marché : 45 F. M. Thiollat : 20 F. D. Darricau : 100 F. Frère d'un copain, pour la révolution : 500 F. Déo : 50 F. Ouvrier ***CUBG :*** 50 F. Une copine : 400 F. Laure : 100 F. Soutien Grand Parc : 70 F. Une copine : 45 F. Talence, 3 p : 140 F. Ascain, 3 p : 200 F. Denis : 100 F. Pour que le monde ouvrier puisse vivre, Didier : 150 F. Braguet : 100 F. Lepuy : 100 F. Nicole et Laure : 200 F. Dans une cité, (6p : 120 F. Perka : 100 F. Mesplet : 50 F. Caezaux : 100 F. Perez : 10 F. Chambarault Thebault : 400 F. Soutien : 400 F. Une femme de ménage : 20 F. Etudiant : 10 F. P. Guyot : 50 F. Grand-père : 100 F. Didier : 100 F. Sylvia : 100 F. J.-M. Beauchamp : 20 F. Loïc : 100 F. Annie : 100 F. Déa Bourna : 30 F. G. Beauchamp : 100 F. Doudou : 100 F. Jean-Da : 100 F. Morel : 50 F. Martine : 50 F. Soutien Grand parc : 200 F. Adams : 100 F. SAFT : 17 donneurs : 570 F. A. Salandre : 1000 F. 52 donneurs : 630 F.

Tri PTT : 3 employés : 80 F. ***Hôpital Saint-André :*** R. Boulet : 50 F. Gaetan : 50 F. ***Hôpital Sud :*** Soutien : 200 F. Amon : 200 F. P. Laudrin : 20 F. Ouzeau : 25 F. Plouvier : 20 F. Copine : 20 F. Parro : 20 F. J. Batistre : 20 F. Illisible : 10 F. Deux copines : 20 F. Alain : 40 F.

Rouen : Pour l'abolition des frontières et pour l'avenir : 200 F. A bas les frontières et la bourgeoisie : 50 F. Fraiseur : 30 F. Etudiant : 30 F. Ouvrière textile RP Grand Quevilly : 100 F. Marc : 100 F. Franck : 150 F. Collecte Van Leer : 48,50 F. Collecte Renault Grand Couronne : 370 F.

Cram : Françoise : 100 F. Sylviane : 40 F. Mireille : 250 F. **SNCF :** Quatre Mares : Jean-Claude : 30 F. Adis : 20 F. Jean-Marc : 100 F. Dominique : 30 F. Philippe : 30 F.

Elbeuf : Cité Le Puchet : 15 F. Collecte Cipel : 310 F. Collecte RNUR Cléon P4 et Fonderie : 194 F.

Le Havre : Nabia : 50 F. MC Gauthier : 200 F. F. Guilbert : 20 F. C. Goument : 50 F. Carvella : 100 F. Pigeon M. : 50 F. Hahusseau M. : 50 F. Berland : 50 F. Bazire C. : 100 F. Devouloux : 50 F. Legros : 50 F. Thierry P. : 30 F. Pennec M. : 50 F. Thierry A. : 400 F. Carlos : 30 F. Pascal : 25 F. J.-Luc : 15 F. Bruno : 30 F. Berteaux : 20 F.

Caen : Tino : 300 F. Ti Suisse : 80 F. Tetard : 30 F. Morgane : 100 F. Bronson : 100 F. Pascal : 30 F. Ti Homme : 35 F. Sympathisant : 20 F. Guillemette : 25 F. Gigi : 30 F. Bibi : 30 F. Nanou : 28 F.

Toulouse : Collectes : Rangueil CHR : 563,70 F. CEAT Hers : 27 F. Thomson-Tex : 253 F. Heudebert : 70 F. SNPE : 105 F. Silat : 267,60 F. Matra : 55 F. Fournie Grospaud Montaudran, 9 p. : 175 F. Ratier : 973 F. Motorola : 383 F. Sanofi : 35 F. Fanfan et Framboise (très petits ouvriers très pauvres) : 50 F. Daniel : 100 F. Cheminot : 100 F. Pierre : 100 F. L. Blanchard : 100 F. Magalli : 60 F. Christian : 50 F.

Castres : Un mégissier : 30 F. Marché : 30 F. Junca D. : 40 F. Electeur : 20 F. Sylvain : 50 F. Thierry : 200 F.

Lavelanet : Thierry : 100 F. ***Perpignan :*** Porte à porte : 50 F. Collectes : Euromarché Claira : 101 F. Job : 41 F. Cantalou : 13 F.

LYON : Jean-Marc et Karine : 50 F. Albert : 50 F. J. Vial : 100 F. ? : 100 F. Laurent : 50 F. Un copain : 300 F. Pour Arlette : 100 F. Vincent : 200 F. F. Cuset : 50 F. G. Duchet : 100 F. C. Hermann : 200 F. M. Alman : 20 F. Foyer UCJG : 56 F. C. Biondi : 50 F. Daniel ***(PTT) :*** 84 F. Beautemps ***(SNCF Oullins) :*** 50 F. J. ***(SNCF Vénissieux) :*** 50 F. Prof. Martinière : 50 F. F. Jacquin : 100 F. Un parent : 100 F. Fred : 50 F. Olivier : 100 F. Antoine : 20 F. F. Gallois : 75 F. Alian : 150 F. Ricard : 60 F. Un ami : 40 F. Un kiné : 50 F. Une prof. : 100 F. Françoise : 150 F. Par sympathie : 50 F. Une copine, pour Arlette : 50 F. Maman d'une copine : 50 F. Un vieux révolutionnaire : 100 F. José ***(RVI Ponts) :*** 50 F. Soutien : 13 F. BOURG : Olivier : 60 F. Soutien : 20 F. ***SMV*** Nicolas : 50 F. Sylvain : 100 F. Christine : 300 F. Pascal : 200 F. Evelyne : 100 F. Sympathisant : 50 F. Sympathisante : 100 F. J.-N. Haendler : 50 F. Alain : 50 F. François : 50 F. ***Crédit Lyonnais Rillieux :*** 8 p. : 500 F. ***RVI :*** Abdel : 20 F. Jean : 20 F. Jacques : 30 F. Intérimaire : 15 F. Un autre : 10 F. J.-L. : 20 F. Kader : 20 F. Ouvrier : 30 F. Intérimaire : 20 F. Pour Arlette : 30 F. Régis : 50 F. Alain : 30 F. Estrada : 20 F. Djamel : 30 F. Joël : 100 F. Pour J.-Pierre : 50 F. ***Hôpital Croix Rouge : OPH Sud :*** 30 F. Lingère : 50 F. ***ASH :*** 200 F. Sympathisant : 100 F. Aide radio : 20 F. Avril Drouin : 100 F. ORL Nordasd : 100 F. ***OP Garage :*** 50 F. Sylvain : 10 F. Infirmière : 50 F. ***IVG :*** 30 F. José : 10 F. Nuit : 10 F. Deux sympathisantes : 200 F. Collecte : 92 F. ***Hôpital Edouard Herriot :*** Vivianne, hôtelière : 50 F. Autheline N., aide labo, Martine, laborantine : 50 F. Catherine commis : 150 F. Michel OP : 150 F. Dominique, labo : 30 F. Marie, labo : 146 F. Hélène, hôtelière : 10 F. Christine, ASH : 50 F. Retraitée : 300 F. Retraitée : 200 F. Christiane, ASH : 200 F. Sympathisante : 20 F. Mireille : 45 F. Renée : 20 F. Jacqueline : 30 F. Pascal : 100 F. Nicole SL : 50 F. Martine : 30 F. Collecte : 331 F. **Collectes LYON :** ***Jeumont Schneider :*** 400 F. ***RVI Vénissieux :*** 39 F. ***Crédit Lyonnais :*** 433 F.

ROANNE : Butard Guy, infirmier : 100 F. Ouvrière textile : 20 F. Aide-soignante : 50 F.

CHARVIEU : 3 profs : 110 F. Josianne Faure : 40 F. Rosario Minéro : 20 F. Zatourian : 20 F. L. Cinci : 20 F. C. Régi : 20 F. Prof. : 20 F. Nestolat : 20 F.

Arlette et les mineurs de potasse d'Alsace.

50 F. Sympathisante : 20 F. Maurice et Annie : 50 F. Soutien : 20 F. Nadine : 50 F. Michel et Monique : 100 F. Soutien : 75 F. Collecte ***CHR :*** 218 F.

THONONS : Maité et Christian : 50 F. J. Maire et Lydie : 170 F. Mille sabords : 12 F. Peillex : 100 F.

BOURG : Retraité ***SNCF :*** 20 F.

DUNKERQUE : La mère d'un copain : 50 F. Jean-Pierre : 50 F. Lucile : 60 F. Jacques : 50 F. Catherine : 50 F. Ouvriers de Sollac, Mardyck : 45 F. Ouvriers Centrale nucléaire Gravelines : 40 F. Capelle : 15 F. Ouvriers Sollac Dunkerquer : 270 F. Anne-Marie et Anne-Laure : 100 F. Thierry : 30 F. N. : 50 F. Alain : 20 F. Collecte ***garage Renault :*** 15 F. Collecte Avot-Vallée : 47 F. Dominique : 100 F. Un ami : 50 F. Philippe : 100 F.

LENS Le Vaporeux : 30 F. Odile : 100 F. Christian : 50 F. Antoinette D. : 50 F. Lemaire : 30 F. Lucette : 10 F. Didier : 50 F. Marcel : 20 F. Lemahieu : 50 F. Régis : 40 F. Daniel : 50 F. Véronique : 300 F.

LILLE : Prof. ***Hazebrouck :*** 50 F. Prof. Lille : 40 F. Françoise : 50 F. Bernard : 20 F. Jean-Pierre : 500 F. Christophe : 200 F. Une sympathisante : Vincent AS : 100 F. Lapière Xavier : 300 F. Soutien : 120 F. Trois employés : 25 F. Louise : 50 F. Sylvaine : 125 F. Marie Gotoff : 250 F. Charlet : 250 F. Dosquet : 100 F. Maman de R. : 50 F. Solanas : 50 F. Winterberger : 100 F. Robert Françoise : 150 F. Catherine : 100 F. Soutien : 80 F. Launays : 200 F. Christian : 200 F. Lemaire : 200 F. Richard : 50 F. Un ami : 30 F. Damien : 20 F. Edwige : 100 F. Des collègues à Dominique : 180 F. Christophe : 10 F. Steph. : 20 F. Travailleurs du Peignage Amédée : 47 F.

NORD PAS DE CALAIS : VALENCIENNES : Soutien parisien : 100 F. Dominique : 400 F. Roubaix : soutien en porte-à-porte : 115 F. Collecte ***Redoute :*** 48 F. Soutien porte-à-porte Quincy : 58 F.

TOURCOING : Patrick : 100 F. Armentières : Marie-Claire : 100 F. Lens : Paul et Margot : 100 F. Collecte à ***Agfa*** (Pont à Marcq) : 422 F. Antoinette : 100 F. Nicole : 50 F. Sylvie Maerten : 100 F. Nathalie : 50 F. Roger : 30 F. Seclin : Agnès et Didier : 200 F.

GRENOBLE : Secrétaire : 400 F. Soutien : 24 F. Meeting : 227,50 F. Jocelyne : 50 F. Jacques et Josiane : 100 F. Anonyme : 100 F. Diard Françoise : 100 F. Marie-Claude : 200 F. Anonyme : 50 F. J.-François : 50 F. Anonyme : 100 F. Sympathisant : 2000 F. Sebbar : 200 F. Mondoloni : 200 F. Nathalie : 50 F. Valérie : 100 F. Leider : 42 F. L. et D. Rigaut : 100 F. Cartron : 50 F. C. Combe : 400 F. Comité de soutien : 190 F. Collecte ***ATO CEZUS*** Jarrie, 75 p. : 721,50 F. Claude : 100 F. N. Moussier : 20 F. Philippe : 400 F. Sympathisant : 80 F. Collecte ***DDE :*** 143 F. ***UGINE :*** C. 50 F. ***GAP :*** Claude : 500 F. ***Rhône Poulenc*** **PONT DE CLAIX :** Jean-Luc : 50 F. E. Tessa, retraité ***RP :*** 100 F. Ouvrier : 20 F. ***AMP HDI (RP) :*** 20 F. Tony : 50 F. Laurent : 50 F. Une chômeuse toujours en stage : 50 F.

SAINT-ETIENNE : Enseignants retraités : 300 F. ***PH,*** instit. : 100 F. M. Christine : 200 F. A. Sanchez : 50 F. Informaticien : 100 F. Anonyme : 50 F. Alvergnat Yves : 68 F. Rullière Chr. : 200 F. Anonyme : 3 F.

TOURS : Mme Leblanc : 50 F. Comité de soutien : 242 F. Meeting : 126 F. Mme Deniau : 15 F. Comité de soutien : 45 F, 80 F, 10 F. Pascal : 20 F. Etudiante : 30 F. Laurent : 12 F. Sympathisant : 25 F. M.-C. Boutet : 20 F. Laine : 20 F. Jacques : 50 F. ***Telecom :*** 15 F. Yann : 100 F. Comité de soutien : 27 F. Monique P. : 200 F. Josiane : 20 F. Lamellani Fatima : 250 F. Servouze Jeanine : 150 F. Monique Trécul : 30 F. Anne-Marie : 50 F. Christine : 100 F. Francine : 50 F. Bruno et Jacqueline car l'union fait la force **(RENNES) :** 50 F. Patricia, pour que ça change vraiment **(RENNES) :** 50 F. Christophe Marie, pour une Europe des travailleurs : 20 F. Christine : 20 F. Estelle : 100 F. Catherine : 50 F. Paulette : 100 F. M.-L. Touillet : 200 F. René : 50 F. Bourgoin : 100 F. Servaut : 50 F. Robineau : 1000 F. Electeur de St-Pierre des Corps : 20 F. Catherine : 100 F. Joanna : 200 F. Un camarade : 1000 F. Pour envoyer des travailleurs au Parlement Européen : 200 F. Un copain : 200 F. Jean-Pierre, ouvrier plombier : 50 F. Nicole, infirmière : 50 F. Mère d'un militant : 50 F. Gadrat Nicolas ***CHR :*** 50 F. Mireille, aide soignante : 150 F. Lagrange : 50 F. Lecomte : 40 F. Ferrand : 50 F. Comité de soutien : 210 F. Neveu : 100 F. Soutien Joué : 70 F. Collecte ***CHR*** Trousseau : 104 F.

POITIERS : Sympathisant : 80 F. Etudiant : 50 F. Pour le communisme : 50 F. Brandeau : 100 F. ***HLM :*** 80 F. ***Fonderies du Poitou,*** ouvrier : 40 F. Ouvrier : 30 F. Ouvrier pour LO : 50 F. Ouvrier pour des représentants des travailleurs au parlement européen : 100 F. Ouvrier pour LO : 50 F. Militant CGT pour LO : 50 F. Ouvrier pour une liste de travailleurs : 30 F. Trois ouvriers : 110 F. Collecte : 961 F.

REGION PARISIENNE : Gherghant : 10 F. Boyer Serge : 20 F. Jeune en foyer : 20 F. Jeune en foyer : 10 F. Rachid : 20 F. Berry : 10 F. Barrelet René : 100 F. Frédéric : 100 F. Bernard : 10 F. Sylvain : 10 F. Jean : 10 F. Jean-Pierre : 10 F. ***SNCF Ligne C du RER :*** Hyvert : 20 F. Villain : 20 F. Dutordoit : 10 F. Coilbault : 20 F. Couvreur : 10 F. Marguinaud : 20 F. Sator : 10 F. Georges : 10 F. Emery : 20 F. Mazvel : 20 F. Maton : 20 F. Michel : 100 F. Tormel : 200 F. Harang : 20 F. Danielle : 100 F. Christiane : 100 F. Barege : 10 F. Tranchant : 50 F. Sallee : 20 F. ***SNCF Dépôt*** **PARIS SUD OUEST :** Linet J.-B. : 100 F. Cherif : 20 F. Merriche : 30 F. Duchène : 20 F. Levier : 50 F. Villain : 35 F. Lenormand : 20 F. Valadier Jacques : 20 F. Linet André : 10 F. Bannès Laurent : 20 F. Lucas Georges : 15 F. ***AGF*** PARIS 2e ***Favard :*** Jacky Boucaret : 100 F. Liliane Delamare : 100 F. Soufflet Véronique : 20 F. Salmeront : 20 F. E. Bouneront : 30 F. Dinne : 20 F. Richard : 50 F. François : 30 F. Louchard J. : 30 F. Elisabeth Uny : 50 F. Dufour : 20 F. Comité de soutien **SEINE ET MARNE :** 162 F.

LUTTE OUVRIERE
(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions E.A. - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson - Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat - Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson - Tirage 17 000 exemplaires - Composition : Point Virgule Photocomposition, Paris - Impression : Roto de Paris, La Plaine St-Denis (Seine Saint-Denis) - Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS

– à **Lutte Ouvrière** - hebdomadaire :
France : 6 mois : 130 F - 1 an : 250 F - Autres pays, voie ordinaire : 6 mois : 170 F - 1 an : 320 F.
– à **Lutte de Classe** - mensuel trilingue en français, anglais et espagnol édité par L'Union Communiste Internationaliste.
France, 1 an : 80 F.
Autres pays, voie ordinaire, 1 an : 95 F.
Pour envois par avion ou sous pli fermé, tarifs sur demande.

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
CODE POSTAL ET VILLE : .....
COMPLEMENT D'ADRESSE : .....
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de : .....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON ou par virement postal à MICHEL RODINSON - CCP 6 851 10 R - PARIS.

● Ce roman, écrit à la fin du siècle dernier et publié pour la première fois en 1883 à Londres, est l'œuvre d'une jeune femme qui avait vécu et grandi jusque-là dans la brousse d'Afrique du Sud.

Ce roman nous plonge dans un univers clos, celui d'une ferme isolée au cœur du veld, tenue par une veuve boer, une femme autoritaire, fruste et goulue, énorme personne dénuée de toute générosité. Trois enfants, deux cousines sous la tutelle de la patronne et un jeune garçon, n'acceptent pas la vie dure, étriquée, violente qui leur est faite. Leur seul réconfort, ils le trouvent auprès de l'intendant, un Allemand déjà âgé, père du jeune garçon. Il leur procure de l'affection, ce qui est déjà beaucoup. Mais il leur a aussi appris à lire. Avec les quelques livres qui se trouvent à la ferme, il leur a donné soif de connaître d'autres horizons. Ils se rendent compte aussi que la religion qu'on veut leur inculquer couvre tous les comportements humains qui les révoltent. Le jeune garçon, Waldo, sera le premier à affirmer qu'il ne croit plus en Dieu.

Il n'est pas question d'envoyer ces enfants à l'école. Mais Lyndall, l'une des filles, rebelle et sachant très tôt se faire respecter, réussit à y aller. Elle en revient avec des idées d'indépendance encore plus affirmées, et d'autant moins acceptées qu'elle est une fille. Alors elle repartira...

Waldo, lui aussi, voudrait quitter la ferme pour aller en ville. Malgré son envie d'apprendre et peut-être des dons d'artiste, il fait surtout l'expérience de l'exploitation forcenée, et découvre que la culture est réservée à des gens qui ne sont pas du même monde que lui.

La deuxième fille, Em, ouverte et généreuse, mais finalement plus soumise, reste à la ferme, pour s'y marier.

Lors de sa publication, ce roman fit scandale dans l'Angleterre victorienne et pudibonde. Rendre attachants des jeunes gens qui se révoltent contre un milieu pétri de préjugés et de superstitions, qui perdent la foi, une jeune femme qui veut un enfant mais refuse le mariage, tout cela n'était pas de mise, pas plus en Afrique du Sud dans le monde des petits Blancs arriérés que chez les bourgeois cossus et bien-pensants d'Europe.

Un roman qui peut déconcerter par sa forme, violente, par le romantisme des personnages, entiers, passionnés, mais qui précisément touchent le lecteur d'aujourd'hui par la fraîcheur de leurs sentiments et la force de la révolte qui les anime.

Dominique CAREL

La nuit africaine d'Olive Schreiner, Editions Phébus, 129 F.

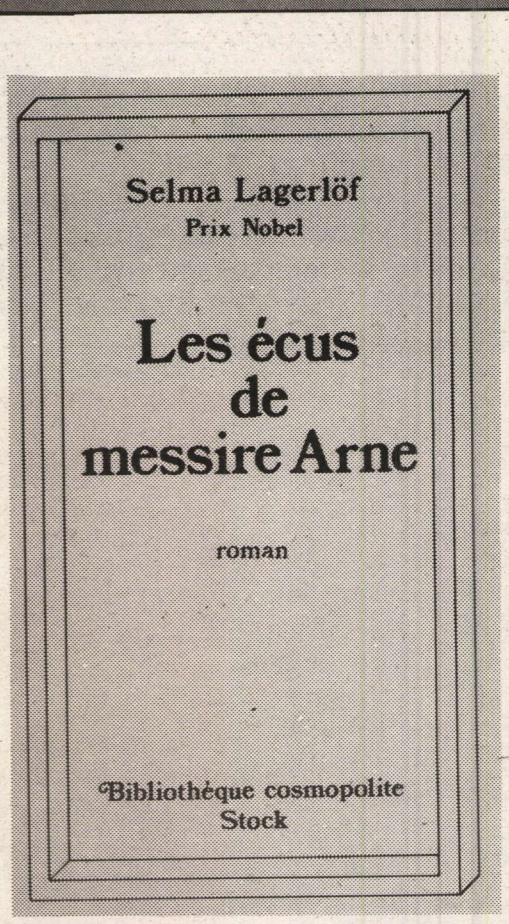

● *«Au temps où le roi Frédéric II de Danemark régnait en Bohuslan, un pauvre marchand de poisson, chétif et de faible santé, gagnait sa vie»* en parcourant le pays, vendant du poisson séché ou salé de village en village. Avec ce conte, écrit au début du siècle par la romancière suédoise, on est entraîné dans un univers fantastique du début des temps. Alors que la mer, prise dans les glaces, rejoint toutes les îles de l'archipel à la terre ferme, que notre pauvre marchand de poisson fait sa tournée en rêvant d'un bon feu et d'un bon repas, un crime épouvantable est commis par trois bandits vêtus de peaux de bêtes et venus manifestement de loin, appâtés par le coffre d'écus de Messire Arne. Crime précédé de prémonition : une victime a entendu le bruit des couteaux qu'on affûtait au loin dans la forêt.

Les assassins échapperont-ils à tout châtiment et le sacrifice d'une jeune fille sera-t-il vain ? C'est un récit tout imprégné des légendes du Moyen Age suédois que nous raconte Selma Lagerlöf, avec les croyances aux esprits, les angoisses et les peurs vagues de tout ce qui vient perturber l'équilibre d'une vie précaire et bien difficile, et surtout le pouvoir maléfique de l'argent, et notamment ce malencontreux coffre d'écus par quoi tout le mal arrive.

Une vraie bouffée d'air venu des glaces du grand nord, que nous offre la lecture de ce conte.

C.B.

Les écus de Messire Arne *de Selma Lagerlöf - Bibliothèque Cosmopolite Stock. 45 F.*

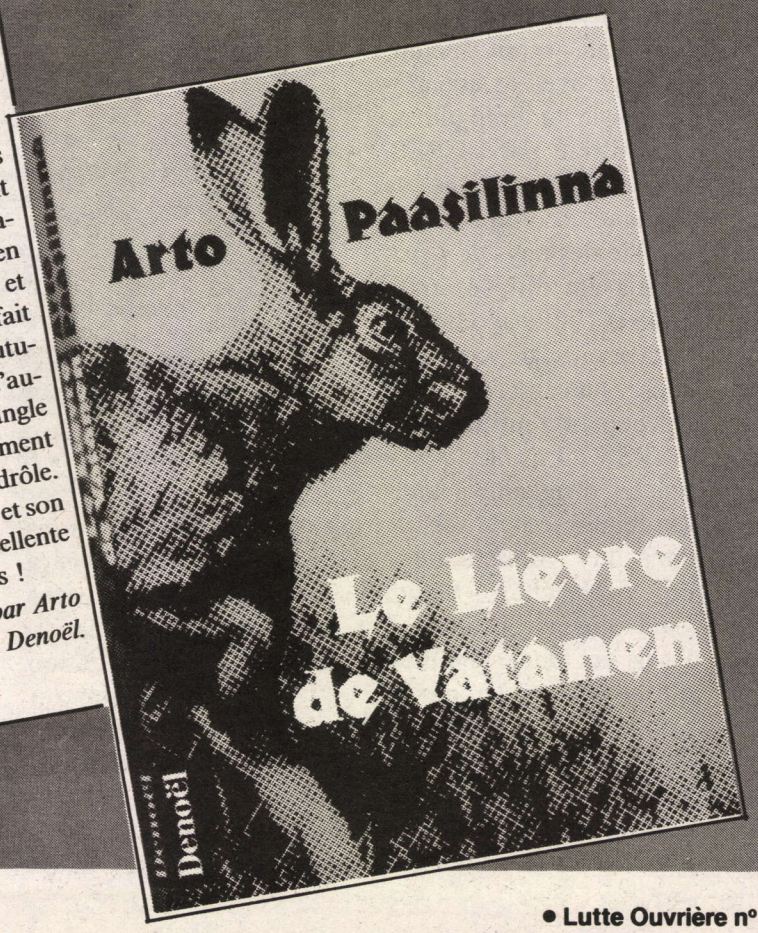

● Un journaliste d'Helsinki, de retour de reportage, manque, un soir, d'écraser un lapin. Il le recueille, le soigne... et en profite pour dételer lui-même dans la nature, en compagnie du lapin. Adieu femme, travail, amis, etc., et en route vers le Nord !

Vatanen obtient officiellement la garde de son lapin, après des pourparlers serrés avec la bureaucratie locale, car on n'adopte pas comme cela un animal sauvage et, de ce fait, «protégé». Et avec lui, il fait ce que beaucoup d'entre nous rêvent de faire, à un moment ou à un autre de notre vie : aller au gré de son inspiration, profiter des occasions qui se présentent et des invitations imprévues. Vatanen participe ainsi à une bonne partie de pêche en compagnie de responsables de la police, se fait «débroussailleur de coupes» (bûcheron, en fait !), occupation saine et fatigante qui le fait se désintéresser de «l'idée fixe du sexe», se coltine un ours réveillé par un soldat prétentieux au cours de manœuvres destinées à épater des officiels américains et suédois, se paye une bonne cuite et, décidé à retrouver l'ours qui a blessé son petit lapin, se retrouve par hasard en territoire soviétique.

Bref, on n'a pas plus que Vatanen le temps de s'ennuyer à la lecture de ce roman désopilant qui nous entraîne dans la nature finlandaise – un petit coup de fraîcheur indispensable pour ceux qui restent en ville en cette période d'été – et qui, en prime, nous fait connaître force us et coutumes de la vie finlandaise d'aujourd'hui, vus sous un angle gentiment mais résolument critique et extrêmement drôle. Ce faux naïf de Vatanen et son lapin sont une excellente compagnie de vacances !

Le lièvre de Vatanen *par Arto Paasilinna. Editions Denoël. 192 p. 89 F.*

En Pologne, l'élection du président de la République par les deux chambres récemment élues a été repoussée au-delà du délai théoriquement prévu et n'aura lieu qu'après la visite que doit faire le président américain Bush.

La crise politique, toute relative, ouverte en Pologne par le succès de Solidarité aux élections et le désaveu du POUP se poursuit donc et a été relancée par le fait que le général Jaruzelski a refusé, le 30 juin, devant le Comité central du POUP, d'être candidat à l'élection présidentielle, proposant à la place la candidature du général Kiszczak, son ministre de l'Intérieur, négociateur de la "table ronde".

SOLIDARITÉ HÉSITE A FORMER LE GOUVERNEMENT

■ Jaruzelski ne serait pas sûr d'être élu : le POUP ne possède la majorité sur l'ensemble des deux chambres, la Diète et le Sénat, qu'à la condition que les partis jusque-là inféodés au POUP, comme le Parti Paysan, continuent à l'appuyer sans réserve. Ce qui semble bien ne plus devoir être automatique d'après les propos du principal responsable du Parti Paysan, le ZSP, Mikolaj Kozoliewicz, élu président de la Diète.

La situation dans le POUP lui-même paraît fragile. *Le Monde* des 2-3 juillet, s'appuyant sur une interview d'un membre suppléant du Bureau politique du POUP, Zbigniev Sobotka, expliquait que *"partout dans le pays, c'est l'ébullition, au point que l'on se demande ouvertement dans les cellules du Parti si le POUP peut continuer ses activités, s'il est en mesure de retrouver sa crédibilité ou un quelconque soutien social"*.

Dans ces conditions la logique voudrait que Solidarité cherche à former le gouvernement.

C'est ce pour quoi a plaidé Adam Michnik, un des principaux responsables de Solidarité, affirmant lundi 3 juillet dans le journal qu'il dirige que seul un tel gouvernement pourrait mobiliser la population pour résoudre les problèmes économiques de la Pologne, en même temps qu'il aurait de bonnes chances d'obtenir l'aide des pays occidentaux. Mais, Bronislaw Geremek, un autre dirigeant de Solidarité, président de son groupe parlementaire à la Diète et considéré comme un des "ministrables" de Solidarité répliquait : *"Je pense avec Michnik que de véritables changements sont nécessaires mais (...) le problème n'est pas le gouvernement mais d'obtenir des changements dans l'administration, la justice, l'accès aux médias"*.

Les dirigeants de Solidarité hésitent donc à franchir le pas et l'absence d'accord qui en résulte avec les dirigeants de l'appareil d'Etat a fait reculer la date de l'élection présidentielle.

Sur les raisons de ces hésitations, on ne peut que faire des hypothèses.

Mais il faut d'abord éliminer le fait qu'un gouvernement dirigé par Solidarité serait incompatible avec l'appartenance de la Pologne au bloc dirigé par l'URSS. D'abord parce que la Pologne, comme l'ensemble des pays de l'Est, a déjà été dirigée, entre 1945 et 1948 par des gouvernements de coalition sous l'autorité, et même l'occupation militaire, de l'URSS. Ensuite parce que les dirigeants actuels ont tenu à le préciser : le conseiller diplomatique de Gorbatchev, Vadim Zagladine, a estimé, à Paris, le lundi 3 juillet, qu'un gouvernement Solidarité ne poserait pas de problème particulier à l'URSS : *"C'est une affaire intérieure qu'il appartient à nos amis polonais de trancher. Nous maintiendrons nos relations avec tout gouvernement élu en Pologne"*.

Le voisinage d'une puissance telle que l'URSS autant que l'appartenance de la Pologne au Pacte de Varsovie imposerait sans doute que Solidarité donne des garanties, ou du moins fasse des gestes à l'égard de l'URSS. C'est sans doute cette préoccupation que traduit la déclaration du Conseil militaire du ministère de la Défense, composé du haut état-major, estimant que le poste de chef suprême des armées (ce qu'est automatiquement le président de la République) ne peut revenir qu'à *"une personnalité donnant des garanties constitutionnelles sur la sécurité du pays"*. Mais cela ne préjuge pas forcément de la suite, c'est-à-dire de la situation qui prévaudra dans les rapports futurs entre la Pologne et l'URSS.

(AFP)

Walesa en compagnie du général Czeslaw Kiszczak, ministre de l'Intérieur et négociateur de la table ronde, qui sera peut-être président de la République, avec la bénédiction de Walesa...

Mais l'essentiel reste que les dirigeants de Solidarité savent bien que leur venue au gouvernement signifie qu'ils devront s'en prendre à la classe ouvrière. Ils y sont prêts. La déclaration de Michnik dans son journal du 3 juillet comme tant d'autres déclarations de dirigeants de Solidarité depuis quelques années est on ne peut plus claire à ce sujet.

Solidarité au pouvoir, c'est la possibilité d'imposer aux travailleurs une politique d'austérité au nom du redressement national. Même si cette attitude risque de la déconsidérer.

L'été dernier, Walesa avait réussi à faire cesser les grèves qui se répandaient dans tout le pays en jouant sur l'ambiguïté de sa position - déjà interlocuteur du pouvoir et en même temps dirigeant du syndicat encore interdit.

Mais, au pouvoir, Solidarité risque de devoir briser d'éventuelles grèves ouvrières avec l'appui de la police et de l'armée.

Nous ne savons évidemment pas sur quoi portent les tractations entre les dirigeants de Solidarité et ceux de l'appareil d'Etat. Mais la seule certitude qu'on puisse avoir c'est que, de toute façon, les hésitations des dirigeants de Solidarité n'ont rien à voir avec la défense des intérêts des travailleurs qui leur ont servi de marche-pied.

J.-J. FRANQUIER

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995